



République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice

Ministère des finances

RAPPORT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

PROJET DE LOI DE
FINANCES DE L'ANNÉE

2024

Octobre 2023

Table des matières

Introduction :	3
I- Situation économique internationale	5
I.1.Croissance économique mondiale	5
I.2 Inflation	6
I.3.Commerce mondial	6
II. Situation économique nationale récente	7
II.1. Croissance économique	7
II.2. Inflation	10
II.3. Secteur Extérieur	11
II.4. Dette publique	11
II.4.1. Situation de la dette publique au 31/12/2022	11
II.4.3 INDICATEURS DES COUTS ET DE RISQUE DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE EXISTANTE FIN 2023	14
III-Mise en Œuvre et Perspectives de la SCAPP	16
III-1 Bref aperçu sur la mise en œuvre de la SCAPP	16
III- 2 Perspectives de la SCAPP pour la période 2021-2025	22
IV. Finances Publiques	24
IV.1. Situation financière en 2022	24
IV.1.1. Ressources	25
IV.1.2. Dépenses :	25
IV.2. Evolution de la situation fin septembre 2023	26
IV.2.1. Recettes	26
IV.2.2. Dépenses	27
IV.2.3. Solde global	29
V. Perspectives économiques et financières 2024	29
V.1. Orientations de la politique budgétaire	29
V.2. Grandes masses du projet de budget 2024	31
V.2.1. Principales composantes des recettes :	31
V.2.2. Principales composantes des dépenses 2024	32
V.2.3. Solde budgétaire	34

Liste des Figures

Figure 1: Croissance mondiale	5
Figure 2: Croissance par région	6
Figure 3: Volume du Commerce de Marchandise	7
Figure 4: Croissance réelle 2018-2024	8
Figure 5: Contribution des secteurs dans le PIB	9
Figure 6: poids des secteurs dans le PIB 2024	10
Figure 7: Décomposition de la dette à fin 2023 par types de créancier	12
Figure 8: Décomposition de l'encours extérieur à fin 2023 en principales devises.	13
Figure 9: Profil d'amortissement de la dette projeté à fin 2023	15
Figure 10: Taux de Croissance du secteur primaire	18
Figure 11: Secteur Secondaire	19
Figure 12: Secteur Tertiaire	20
Figure 13: Recettes 2021-2022 en Milliards	25
Figure 14: Dépenses 2021-2022 en Milliards	26
Figure 15: Exécution des recettes fin septembre 2022-2023	27
Figure 16: exécution des dépenses sept 2022-2023	27
Figure 17: exécution Propp par Axe	28
Figure 18: Exécution pro PEP par Département	29
Figure 19: Répartition des Recettes en 2024	31
Figure 20: Répartition des recettes fiscales	31
Figure 21: Répartition des dépenses en 2024	32
Figure 22: Dépenses de fonctionnement 2024	33
Figure 23: Répartition des dépenses d'investissements	33
Figure 24: Solde budgétaire globale 2024	34

Introduction :

Extrait de l'article 42 de **La Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF)**

dispose que :

“ Le projet de loi de finances de l'année est accompagné d'un rapport économique et financier présentant la situation de l'année écoulée ainsi que les perspectives économiques et financières de l'Etat avec une synthèse de la mise en œuvre de la politique nationale de développement du pays. ”

Après la pandémie de COVID-19 et la poursuite de la guerre en Ukraine, la reprise mondiale demeure lente et inégale. Bien que l'économie ait fait preuve de résilience cette année, il est encore trop tôt pour se réjouir. L'activité économique est encore loin d'avoir repris la trajectoire qu'elle suivait avant la pandémie, en particulier dans les pays émergents et les pays en développement, et les disparités se creusent entre les régions. Plusieurs forces freinent la reprise, certaines sont dues aux conséquences à long terme de la pandémie, de la guerre en Ukraine et de la fragmentation géoéconomique accrue, d'autres sont plus conjoncturelles, notamment les effets du durcissement de la politique monétaire nécessaire pour réduire l'inflation, la suppression de l'aide budgétaire dans un contexte d'endettement élevé et les phénomènes météorologiques extrêmes. Les prévisions de croissance mondiale à moyen terme, à 3,1 %, sont les plus faibles depuis plusieurs décennies, et les perspectives de voir des pays rattraper le niveau de vie d'autres pays plus avancés sont faibles.

Au niveau national : Après s'être accélérée, en 2022, à 6,4%, la croissance de l'économie nationale devrait se situer à 4,2% en 2023 et à 5,6% en 2024. Le ralentissement en 2023, est imputable à la baisse de la production dans le sous-secteur des pêches, la décélération du PIB agricole et des industries extractives, notamment l'activité aurifère après une forte augmentation observée en 2022 marquant la reprise de la production de Tasiast après l'incendie intervenu dans l'usine en juin 2021. Le secteur tertiaire, connaîtrait une dynamique soutenue par le commerce, le secteur financier, les transports, la communication et les administrations publiques dans un contexte de tendance baissière des prix à la consommation.

De 2023 à 2026, la croissance devrait s'établir autour de 5,3% en moyenne grâce à la dynamique du secteur extractif, sous l'effet de la production du gaz, mais aussi de

l'augmentation de la production de la SNIM et la bonne orientation des secteurs tertiaire et primaire.

Dans ce contexte, le projet de budget 2024 s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des engagements pris par le Gouvernement. A cet égard, les principaux objectifs et orientations retenus sont les suivants :

Objectifs :

- Renforcer la performance économique ;
- Améliorer le cadre et la qualité de vie des populations ;
- Assurer la soutenabilité budgétaire.

Orientations :

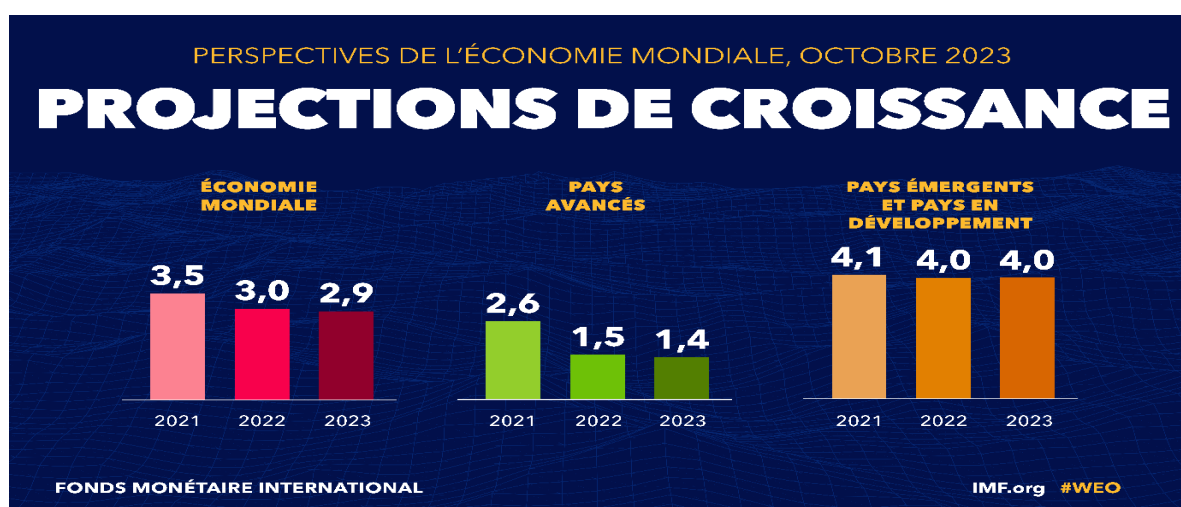
- Poursuivre la mise en œuvre des réformes fiscales visant à renforcer la mobilisation des ressources pour financer les politiques publiques engagées ;
- Assurer la paix et la sécurité et préserver l'intégrité territoriale de notre pays ;
- Préserver la stabilité macroéconomique ;
- Créer les conditions d'une transformation structurelle de l'économie et d'une croissance forte et inclusive ;
- Amorcer une trajectoire baissière des dépenses courantes, après les fortes hausses observées ces dernières années, liées à une conjoncture internationale défavorable (COVID-19, flambée des cours des produits énergétiques, etc.) ;
- Mieux protéger l'environnement et renforcer la résilience au changement climatique ;
- Accorder la priorité au développement du capital humain, conformément au Programme présidentiel et à la SCAPP.

I- Situation économique internationale

I.1.Croissance économique mondiale

La croissance mondiale devrait ralentir de 3,5 % en 2022 à 3,0 % en 2023 et 2,9 % en 2024. Les projections restent en dessous de la moyenne historique de 3,8%, et les prévisions pour 2024 sont inférieures de 0,1 point de pourcentage à celles de la mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale de juillet 2023.

Figure 1: Croissance mondiale



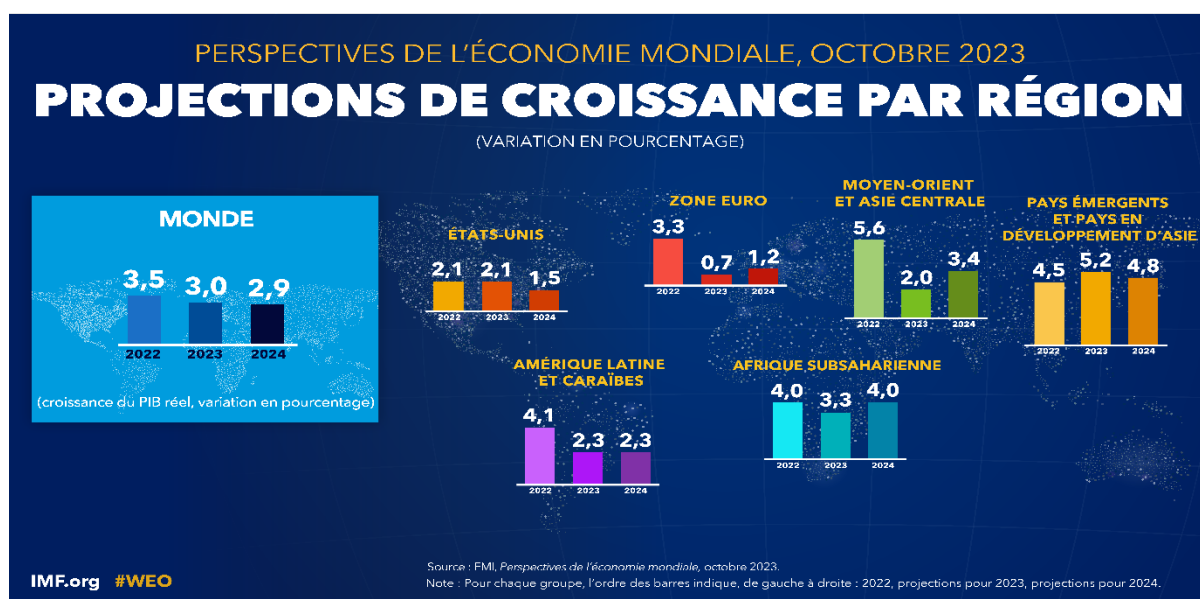
Dans les pays avancés, il est attendu un ralentissement, la croissance passerait de 2,6 % en 2022 à 1,5 % en 2023 et 1,4 % en 2024, car, si le dynamisme des États-Unis est plus fort que prévu, la croissance est inférieure aux prévisions dans la zone euro.

Au sein des pays avancés, les États-Unis ont dépassé les attentes, la consommation et l'investissement ayant fait preuve de résilience, tandis que, dans la zone euro, l'activité a été révisée à la baisse.

Les pays émergents et les pays en développement devraient voir leur croissance reculer légèrement, de 4,1 % en 2022 à 4,0 % en 2023 et 2024, les prévisions ayant été revues à la baisse du fait de la crise du secteur de l'immobilier en Chine, malgré bien que des nombreux pays émergents se sont révélés assez résilients et ont livré de bonnes surprises.

La crise du secteur immobilier chinois pourrait s'aggraver et avoir des répercussions à l'échelle mondiale, en particulier sur les pays exportateurs de produits de base.

Figure 2: Croissance par région



I.2 Inflation

L'inflation mondiale devrait régulièrement reculer, de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023, puis à 5,8 % en 2024, en raison du resserrement de la politique monétaire facilité par une baisse des cours internationaux des produits de base. L'inflation hors énergie et alimentation devrait diminuer plus progressivement, mais globalement l'inflation ne devrait pas retrouver sa valeur cible avant 2025 dans la plupart des pays.

La forte inflation observée ces deux dernières années pourrait créer durablement des anticipations d'inflation élevées et amoindrir les performances des actions entreprises par les banques centrales en vue de ramener l'inflation à son niveau cible.

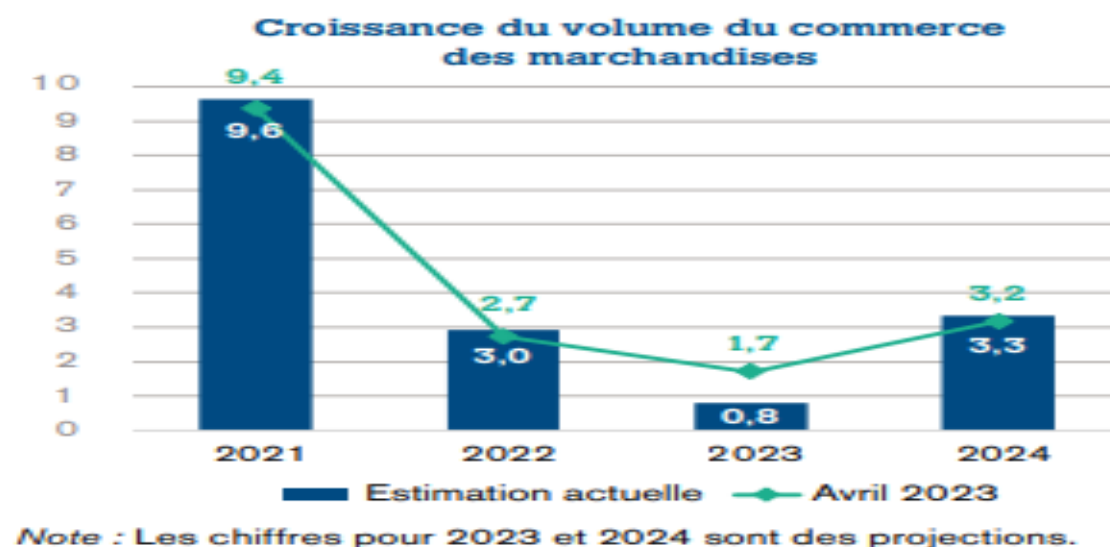
I.3.Commerce mondial

Le commerce mondial a brusquement ralenti au quatrième trimestre de 2022, car les effets d'une inflation persistante et d'une politique monétaire plus restrictive ont été ressentis aux États-Unis, dans l'Union européenne et ailleurs.

Par ailleurs les difficultés du marché immobilier en Chine et la guerre en Ukraine empêcheraient une reprise plus forte après la COVID-19 et assombriraient davantage les perspectives commerciales. Le ralentissement semble être de vaste portée, touchant un grand nombre de pays.

Les projections pour la croissance du commerce mondial des marchandises en 2023 ont été revues à la baisse par les économistes de l'OMC, suite au ralentissement amorcé au quatrième trimestre de 2022. C'est ce qu'indiquent les dernières prévisions de l'OMC publiées le 5 octobre. Le volume du commerce mondial des marchandises devrait augmenter de 0,8% cette année, soit moins de la moitié de l'augmentation de 1,7% prévue en avril. La croissance de 3,3% projetée pour 2024 reste quasiment inchangée par rapport à l'estimation précédente.

Figure 3: Volume du Commerce de Marchandise



II. Situation économique nationale récente

II.1. Croissance économique

Evolution 2021-2022

Sur l'ensemble de l'année 2022, la croissance du PIB réel a progressé de 6,4% contre 2,4% en 2021, marquant la plus forte croissance depuis 2018. Cette croissance a été soutenue principalement par les secteurs primaire et secondaire, pour lesquels la croissance en termes réels a atteint respectivement 12,7% et 12% contre une contraction de 3,8% et 8,2% en 2021.

- **Le secteur primaire :** le PIB réel du secteur a connu une hausse de 12,7% en 2022 contre une contraction de 3,8% en 2021, sous l'effet du bon comportement des branches des activités de pêche et de l'agriculture. En effet, le sous-secteur de l'agriculture et celui de la pêche se sont bien comportés en 2022 avec une croissance de 23,5% pour le premier et de 22,1% pour le second contre une contraction de 0,5% et 16,2% en 2021. Quant au secteur de l'élevage, la croissance s'est établie à 3,8% en 2022 contre 3,5% en 2021.

Le PIB nominal du secteur primaire s'est établi à 80,41 milliards MRU en 2022, en hausse de 20,1% par rapport à son niveau de 2021. Ainsi, le secteur primaire a contribué à hauteur de 22,2% à la formation du PIB global en 2022 contre 18,6% en 2021.

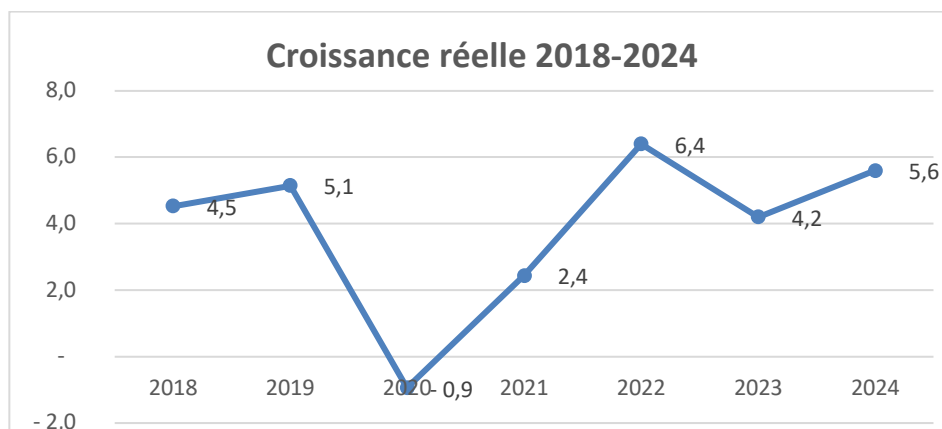
- **Le secteur secondaire** : s'agissant du PIB réel de ce secteur il a connu une croissance liée essentiellement à la hausse des activités extractives ; notamment le sous-groupe « or et cuivre » et des activités manufacturières. En valeur, le PIB réel du secteur secondaire s'est accru de 12% contre une contraction de 8,2% en 2021. Il représente ainsi 30,2% dans la formation du PIB nominal global en 2022 contre 32,9% en 2021.

En 2022, la croissance de la valeur ajoutée en termes réels des activités extractives a atteint 19% contre une contraction de 12,6% enregistrée en 2021. Cette évolution vient principalement de la croissance de la valeur ajoutée de l'activité d'extraction des minerais métalliques, notamment l'or et le cuivre.

La valeur ajoutée réelle de la production du sous-groupe minier « or et cuivre » s'est accélérée de 7,4% en 2022, contre une contraction de 46,6% en 2021, suite à la reprise de la production au niveau de site Tasiast qui avait subi un arrêt de production sur le reste de l'année 2021 suite à un incendie au cours du mois de juin.

- **Le secteur tertiaire** : l'activité du secteur tertiaire a été marquée par une progression de 3,1% du PIB réel, moins importante que la hausse de 10,2% en 2021. Cette hausse a été tirée par la bonne tenue des activités au niveau des services des administrations publiques et des autres services. Ce secteur représente ainsi 42,7% dans la formation du PIB nominal global en 2022 contre 40,4% en 2021.

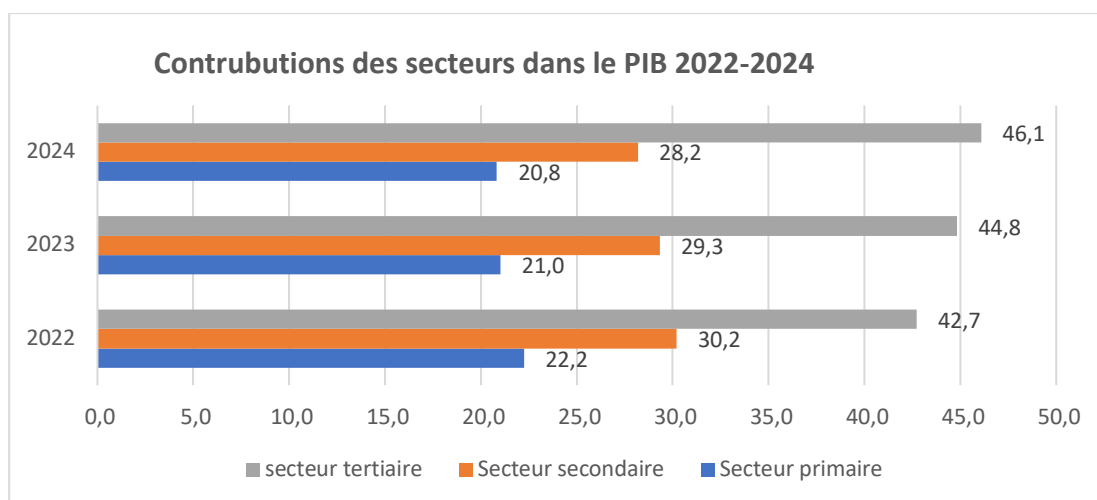
Figure 4: Croissance réelle 2018-2024



Evolution 2023-2024

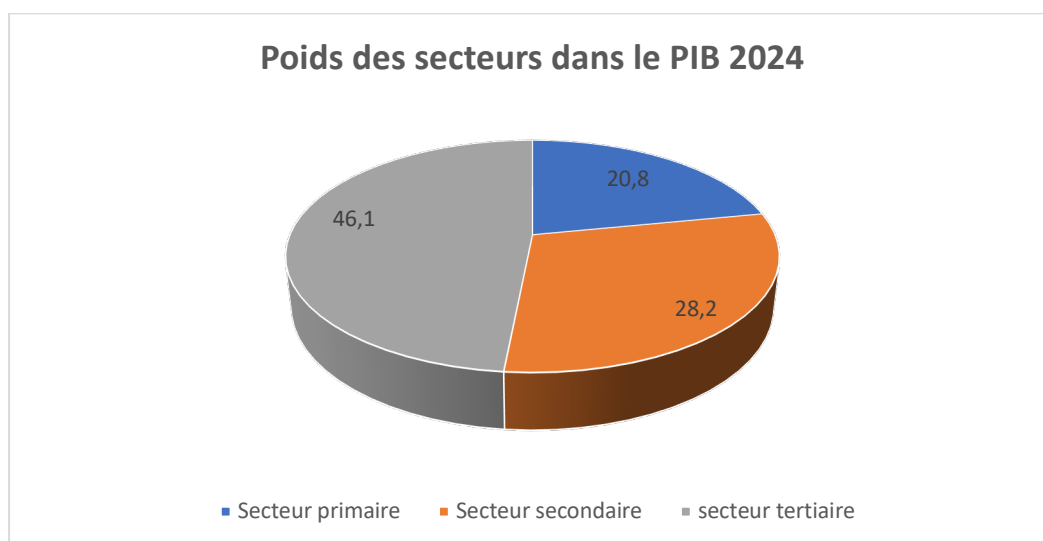
Après s'être accélérée, en 2022, à 6,4%, la croissance de l'économie nationale devrait se situer à 4,2% en 2023 et 5,6% en 2024. La décélération en 2023 est imputable à la baisse de la production dans le sous-secteur des pêches, au ralentissement du PIB agricole et des industries extractives, notamment l'activité aurifère.

Figure 5: Contribution des secteurs dans le PIB



- **Le secteur primaire** devrait connaître une hausse de 5,1% en 2023 et s'accélérer à 8,3% en 2024, grâce à la bonne tenue du sous-secteur de l'élevage et à la reprise des activités des pêches. L'agriculture devrait croître de 17,3% en 2023 et resterait dynamique, eu égard à la nouvelle politique agricole entreprise par les pouvoirs publics. La croissance de l'activité d'élevage s'établirait à 5,5% en 2023 et à 5,3% en 2024.
- **La croissance du secteur secondaire** s'établirait à 6,1%, après avoir enregistré une reprise de 12% en 2022. Cette croissance se renforcerait pour se situer à 6,4 en 2024, grâce à la production de la SNIM, de l'or (Tasiast) et du gaz. S'y ajouterait le dynamisme des investissements dans les BTP, dont la croissance de la valeur ajoutée réelle pourrait s'établir à 5,2% en 2023.
- **Le secteur tertiaire** devrait enregistrer une croissance de 6,2% en 2023. Cette cadence devrait se poursuivre et se consolider en 2024 avec un taux de 7,5% en raison de la bonne tenue des activités des services dans leur ensemble, et notamment le secteur financier, et la tendance à la baisse du niveau général des prix.

Figure 6: poids des secteurs dans le PIB 2024



II.2. Inflation

En 2022, l'inflation, mesuré par l'indice national des prix à la consommation, a affiché une tendance haussière, s'établissant à 11,0% en glissement annuel, contre 5,7% en fin 2021. Cette accélération résulte notamment de la hausse des prix alimentaires (+17,4%). En moyenne annuelle, l'inflation a fortement augmenté, passant de 3,6% en 2021 à 9,6% en 2022. Cette tendance à la hausse des prix à la consommation est principalement due à une flambée des prix des produits alimentaires, notamment « sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie » (+35,2%), « huiles et graisses » (+23,4%), « viande » (+18,2%) et « pain et céréales » (+15,1%).

S'agissant de l'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie), elle a atteint 10,4% en termes de glissement annuel et 10,7% en termes de moyenne annuelle.

Le niveau général des prix connaît une décélération continue depuis le début de l'année 2023. En glissement annuel, l'inflation s'est établie à 3,7% en août 2023 contre 10,3% en janvier en raison de la détente sur les prix de certains produits (céréales, viande, produits laitiers et huiles). En moyenne annuelle, le niveau de l'inflation s'est situé à 8,2% en août contre 9,9% en janvier, sous l'effet du mouvement baissier des prix des produits alimentaires.

Compte tenu du contexte de la baisse tendancielle du niveau des prix mondiaux, l'inflation, en Mauritanie, devrait connaître la même trajectoire en se situant à 8,7% en 2023 et à 7% en 2024.

II.3. Secteur extérieur

En 2022, la flambée des prix à l'international, notamment les produits alimentaires et l'énergie a fortement contribué à la détérioration des comptes extérieurs. Cela s'est traduit par le creusement du déficit courant cumulé à une baisse assez importante des réserves officielles de change. Le déficit des transactions courantes s'est établi à 13,1% du PIB en 2022, soit 5 points de pourcentage en plus par rapport en 2021, en raison principalement de la forte accélération du rythme d'augmentation des importations par rapport à celui des exportations. Quant au compte des opérations de capital et d'opérations financières en 2022, il a continué d'afficher des excédents en hausse, plus importants, hors allégement exceptionnel de la dette Koweïtienne enregistré en 2021, provenant principalement des flux nets des Investissements Directs Etrangers (IDE) réalisés dans le secteur des industries pétrolières et des IDE hors industries et prospection pétrolière et minière. Les réserves officielles de change ont chuté de 20,1% à fin décembre 2022 pour s'établir à 1.877 millions USD, contre 2.347,5 millions USD à fin décembre 2021. En termes de couverture d'importation, le niveau de réserve s'est amélioré pour couvrir 6,5 mois d'importation.

II.4. Dette publique

II.4.1. Situation de la dette publique au 31/12/2022

En fin décembre 2022, l'encours de la dette totale s'élevait à 160 910,5 millions MRU, composé de 86,3% de dette externe et de 13,7% de dette domestique.

Le taux d'endettement en valeur nominale s'élève à 43,8% du PIB, dont 37,8% du PIB provient de la dette extérieure et 6% est dû à la dette intérieure. Le taux d'endettement en valeur actualisé s'élève à 36,2%.

La décomposition en devise est schématisée dans la figure 8 ci-dessous.

La dette extérieure est en majorité issue de créanciers multilatéraux (60%) contre 40% pour les créanciers bilatéraux. Le portefeuille ne comporte plus de dette commerciale, totalement remboursée courant de l'année 2021.

Tableau 1 : Coûts et risques du portefeuille à fin 2022.

Indicateurs de risque		Dette extérieure	Dette intérieure	Dette Totale
Montant (en millions of MRU)		138 908,8	22 001,6	160 910,5
Montant (en millions of USD)		3 791,2	600,5	4 391,7
Dette Nominale en pourcentage du PIB		37,8	6,0	43,8
VA en pourcentage du PIB		30,2	6,0	36,2
Coût de la dette	Paielements des intérêts en pourcentage du PIB	0,7	0,2	0,9
	TI, moyenne pondérée (%).	1,8	4,0	2,1
Risque de Refinancement	ATM (années)	8,8	15,0	9,6
	Dette arrivant à échéance dans un an (% du total)	6,1	26,2	8,8
	Dette arrivant à échéance dans un an (% du PIB)	2,3	1,6	3,9
Risque de taux d'intérêt	ATR (années)	8,8	15,0	9,6
	Dette dont le taux doit être révisé dans un an (% du total)	6,1	26,2	8,9
	Dette a taux fixe incl T-bills (% du total)	100,0	100,0	100,0
	T-bills (% du total)	0,0	26,2	3,6
FX risque	Dette en devise (% de la dette totale)			86,3
	Dette en devises à court terme (% des réserves)			14,7

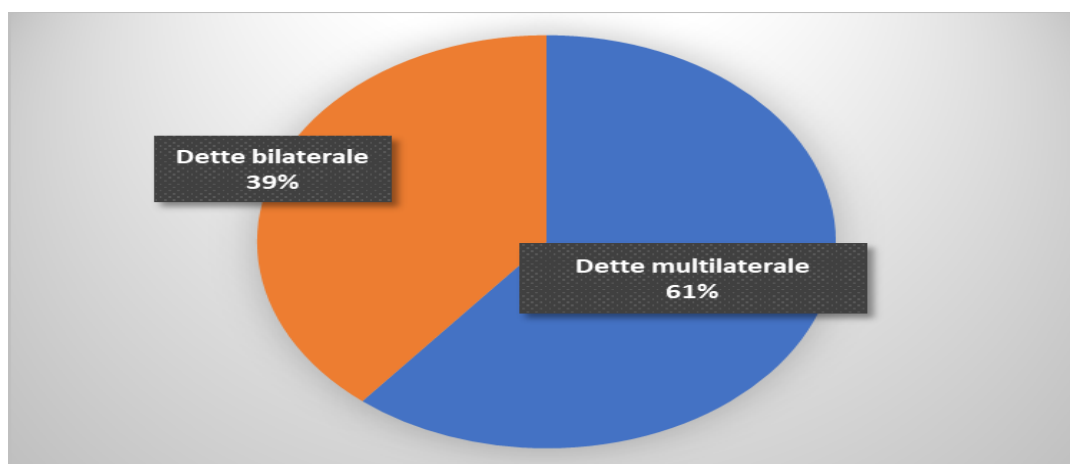
II.4.2 PORTEFEUILLE DE LA DETTE PUBLIQUE TOTALE FIN DECEMBRE 2023

La dette publique totale à fin décembre 2023 est évaluée à 163 616,8 millions de MRU, soit un accroissement de 1,7% par rapport à l'encours de 2022 et un taux d'endettement de 40,3% en valeur nominal et 33,5% en valeur actualisée. Le coût moyen du portefeuille est relativement bas (2,1%).

Dette extérieure

A fin décembre 2023, l'encours de la dette extérieure de la Mauritanie s'élève à 139 609,7 millions de MRU, soit 85,3% du total de la dette. Il se subdivise en 61% de dette envers les créanciers multilatéraux et 39% de créanciers bilatéraux comme illustré ci-dessous.

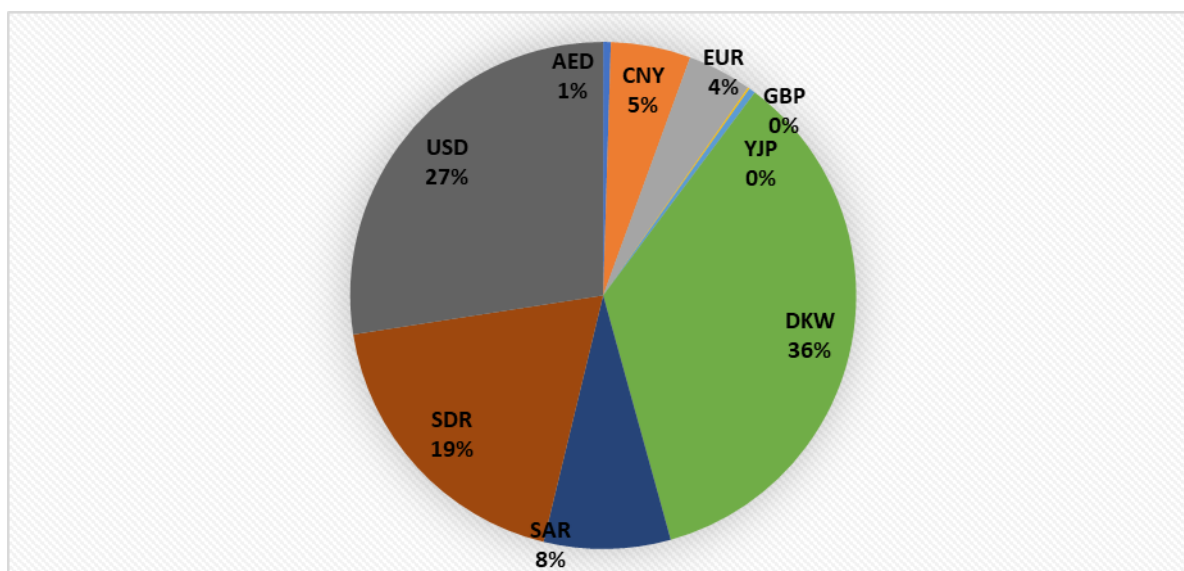
Figure 7: Décomposition de la dette à fin 2023 par types de créancier



Source : DDE

La structure de la dette en devises est fortement dominée par le dollar américain et les monnaies qui s’y rattachent (71%). Cette décomposition est illustrée dans le graphique 3 ci-après.

Figure 8: Décomposition de l’encours extérieur à fin 2023 en principales devises.



Source : DDE

Par rapport à l’encours total, le portefeuille de la dette de la Mauritanie a une exposition significative aux risques de taux change d’environ 85,3%, tiré par le dollar américain.

Toute la dette extérieure a été contractée à des taux fixes. Par ailleurs, la dette extérieure est concessionnelle en moyenne. Par conséquent, le risque de refinancement qui pourrait résulter des échéances arrivées à terme reste modéré. En effet, les échéances de la dette venant à maturité en 2024 ne représentent qu’environ 6,7% de la dette extérieure.

Dette intérieure

L’encours de la dette intérieure s’élève à 24 007 millions MRU à fin 2023. La dette intérieure, totalement libellée en monnaie locale, se subdivise en deux composantes : les Bons du Trésor (26,2%) et la dette conventionnelle (73,8%), notamment celle envers la BCM. Elle est également à taux fixe.

Cependant, avec 27,8% du total de la dette intérieure venant à maturité en 2024, le risque de taux d’intérêt ainsi que le risque de refinancement sont significatifs pour cette catégorie de dette. Ces risques sont exacerbés par le caractère quasi embryonnaire du marché domestique.

II.4.3 INDICATEURS DES COÛTS ET DE RISQUE DU PORTEFEUILLE DE LA DETTE EXISTANTE FIN 2023

Les indicateurs de coûts et risques ont été calculés à fin 2023 en vue de mettre en exergue les vulnérabilités de la dette existante. On relève les deux plus importantes : la forte exposition du portefeuille aux risques de taux de change (85,3% du portefeuille en devises), les risques de taux d'intérêt et de refinancement liés au fait que 27,8% de la dette interne, principalement des bons du Trésor, viennent à maturité en 2024. On note également un taux d'endettement de 40,3% en valeur nominale. Ce même taux en valeur actualisée (33,5%) combiné avec le taux d'intérêt moyen pondéré de la dette totale (2,1%) témoigne du caractère fortement concessionnel du portefeuille (Tableau 2).

Tableau 2: Coûts et risque du portefeuille à fin 2023

Indicateurs de risque		Dette extérieure	Dette intérieure	Dette Totale
Montant (en millions of MRU)		139 609,7	24 007,0	163 616,8
Montant (en millions of USD)		3 676,8	632,3	4 309,1
Dette Nominale en pourcentage du PIB		34,4	5,9	40,3
VA en pourcentage du PIB		27,6	5,9	33,5
Coût de la dette	Paielements des intérêts en pourcentage du PIB	0,6	0,2	0,9
	TI, moyenne pondérée (%).	1,8	4,1	2,1
Risque de Refinancem	ATM (années)	8,5	13,6	9,3
	Dette arrivant à échéance dans un an (% du total)	6,7	27,8	9,8
	Dette arrivant à échéance dans un an (% du PIB)	2,3	1,6	4,0
Risque de taux d'intérêt	ATR (années)	8,5	13,6	9,3
	Dette dont le taux doit être révisé dans un an (% du total)	6,7	27,8	9,8
	Dette a taux fixe incl T-bills (% du total)	100,0	100,0	100,0
	T-bills (% du total)	0,0	27,8	4,1
FX risque	Dette en devise (% de la dette totale)			85,3
	Dette en devises à court terme (% des réserves)			15,5

Source : DDE

Une analyse plus détaillée du tableau ci-dessus permet de décrire l'ensemble des caractéristiques du portefeuille existant, notamment :

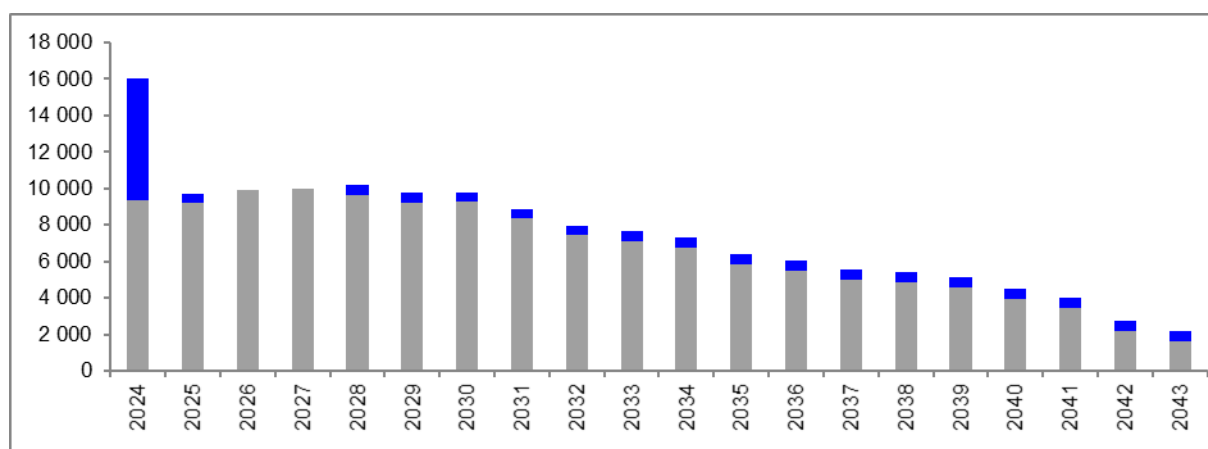
- Un coût moyen du portefeuille de 2,1% tiré par une dette extérieure globalement concessionnelle, qui représente environ 85% du total de la dette.
- Le risque de refinancement qu'illustre le temps moyen à maturité (ATM) du portefeuille (9,3 années) et les échéances venant à maturité dans un an (9,8%). Ces deux indicateurs sont globalement acceptables. Mais ils cachent le risque inhérent à la dette intérieure pour laquelle le deuxième indicateur du risque de refinancement s'élève à 27,8% traduisant le risque potentiel de refinancement et /ou de taux d'intérêt.

Le risque de refinancement est également illustré par le profil d'amortissement de la dette.

- Le risque de taux d'intérêt est exprimé à travers le temps moyen de révision des taux d'intérêt (ATR) du portefeuille (9,3 ans) et la proportion de la dette dont le taux d'intérêt sera révisé dans un an (9,8%). Ici aussi les risques liés à la dette intérieure sont absorbés. La similitude des niveaux atteints par les indicateurs de refinancement et des taux d'intérêt tient à l'absence d'instruments à taux variables.
- Le risque de taux de change est reflété à travers la proportion de la dette libellée en devises (85%) dominée par le dollar US et les monnaies qui s'y rattachent (71%), ainsi que du ratio du service de la dette sur les réserves internationales.

Le profil d'amortissement de la dette ci-dessous montre que le portefeuille est exposé à un risque de refinancement (et de taux d'intérêt) la première année, en raison des courtes maturités des instruments de la dette intérieure, notamment les Bons du Trésor. Au-delà, les échéances de la dette publique sont plus au moins stables dans le temps.

Figure 9: Profil d'amortissement de la dette projeté à fin 2023



Source : DDE

Les orientations préliminaires issues des vulnérabilités révélées ci-dessus pourraient d'une part, consister à réduire le risque de change qui nécessiterait d'augmenter la part de l'Euro dans la dette extérieure et, d'autre part, à introduire des instruments de dette libellés en monnaie nationale pour accroître la part de la dette en monnaie nationale. Ceci pourrait se traduire par l'introduction progressive des obligations du Trésor en ligne avec l'objectif de développement du marché interne.

III-Mise en Œuvre et Perspectives de la SCAPP

III-1 Bref aperçu sur la mise en œuvre de la SCAPP

Après un plan quinquennal couvrant la période 2016-2020, un second Plan d'action a été établi pour couvrir le second quinquennat de cette stratégie (PA2) pour la période 2021-2025 dont les ambitions initiales visent une économie plus diversifiée et plus compétitive, avec un taux de croissance significatif capable d'absorber les déficits sociaux et d'inscrire la Mauritanie dans une trajectoire de développement durable.

Malgré la conjoncture économique internationale difficile, l'activité économique nationale en 2022 a enregistré une croissance supérieure à celle de 2021. Ainsi, la croissance du PIB réel a été de 6,4% contre 2,4% en 2021, marquant la plus forte hausse depuis 2018.

La présente section restitue quelques résultats multidimensionnels de la mise en œuvre du plan d'action (2021-2025) de la SCAPP.

- Les avancées visant la transformation de l'agriculture pour devenir plus productive, compétitive et durable ont permis d'aboutir à un niveau de production en 2022 couvrant 89% des besoins en riz contre 82% en 2019 et 35 % en céréales traditionnelles contre 32% en 2019.
- Dans le domaine de l'élevage, les progrès ont concerné, en premier lieu, le développement des filières animales intensives à travers, notamment la mise en place de cinq (5) fermes d'amélioration, le lancement d'un centre des techniques d'élevage des petits ruminants à Dar El Barka, le lancement de la construction de trois dépôts de collecte des peaux brutes à Nouakchott, Kiffa et Kaédi, l'appui au développement des cultures fourragères et des campagnes d'insémination artificielle. La croissance de l'activité d'élevage s'établirait à 5,5% en 2023 et à 5,3% en 2024. Cette performance du secteur d'élevage serait soutenue, entre autres, par la bonne pluviométrie enregistrée ces trois dernières années, mais également à travers les mesures indiquées dans le PA2 de promouvoir la production animale et sa valorisation.

En matière de santé animale, les réalisations ont porté sur la vaccination de 2.225.100 bovins contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et de 3.846.865 ovins et de caprins contre la peste des petits ruminants (PPR), la construction de 25 parcs de vaccination et la riposte à l'épidémie de la fièvre de la vallée du Rift. A cela s'ajoutent la création d'un fonds pour le développement de l'élevage et d'un cadre de concertation pour les parties prenantes.

- Les réalisations visant à atteindre les objectifs dans le domaine de la pêche, à travers la valorisation des produits de la mer et préservation du patrimoine marin, ont porté sur l'appui à l'IMROP pour la recherche scientifique et à la Garde côte Mauritanienne (GCM), le développement de la pêche continentale et de la pisciculture, à travers la construction des centres de pêches continentale, l'extension des sites de débarquement et l'amélioration de la qualité avec la construction de points de débarquement aménagés, la certification ISPS du port de Ndiago, la création d'une zone économique spéciale pour l'exportation au port de Tanit, la construction de halls de criée et de laboratoires d'analyse et d'inspection sanitaire à Nouadhibou.

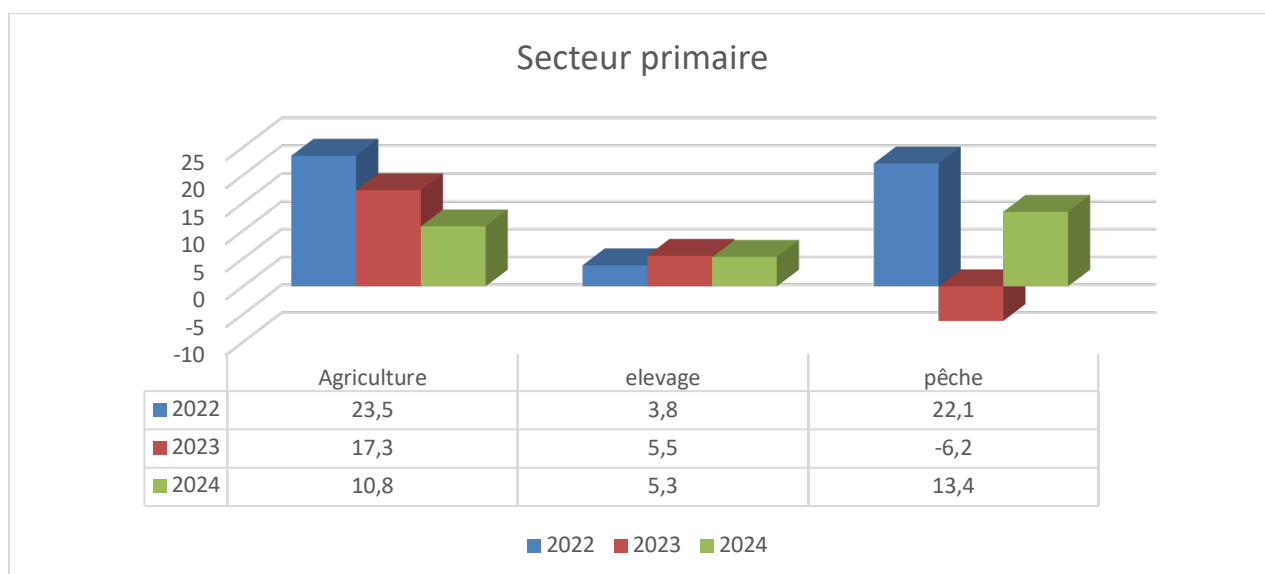
S'y ajoutent la construction de centres de distribution et l'augmentation des capacités de stockage de la SNDP, la mise en place d'une conserverie pédagogique à l'ACNAV, la finalisation des ateliers du Chantier Naval et la construction d'une usine de transformation de sardines.

Quant aux réformes, elles ont porté sur le renforcement de l'accès aux petits pélagiques, la mise en place de l'Office National des Ports de Pêches (ONPP), la création de l'Agence Mauritanienne des Affaires Maritimes (AMAM) chargée de répondre aux besoins de la marine marchande, et la création d'une Agence pour le développement de la pêche et de la pisciculture continentale (ADPPC).

Grace à ces réalisations, le PIB réel¹ du secteur primaire a connu une hausse de 12,7% en 2022 contre une contraction de 3,8% en 2021, sous l'effet du bon comportement des branches respectives des activités de pêche et d'agriculture. En effet, le secteur de la pêche et celui de l'agriculture se sont bien comportés en 2022 avec une croissance de 22,1% pour le premier et de 23,5% pour le second contre une contraction de 16,2% et 0,5% en 2021. Quant au secteur de l'élevage, la croissance s'est établie à 3,8% en 2022 contre 3,5% en 2021. Ainsi, le secteur primaire a contribué à hauteur de 26,3% à la formation du PIB global en 2022 contre 18,6% en 2021.

¹ Source: Rapport annuel de la Banque Centrale et Note de prévision de la croissance 2023-2026

Figure 10: Taux de Croissance du secteur primaire



Source : Note de prévision de la croissance 2023-2026

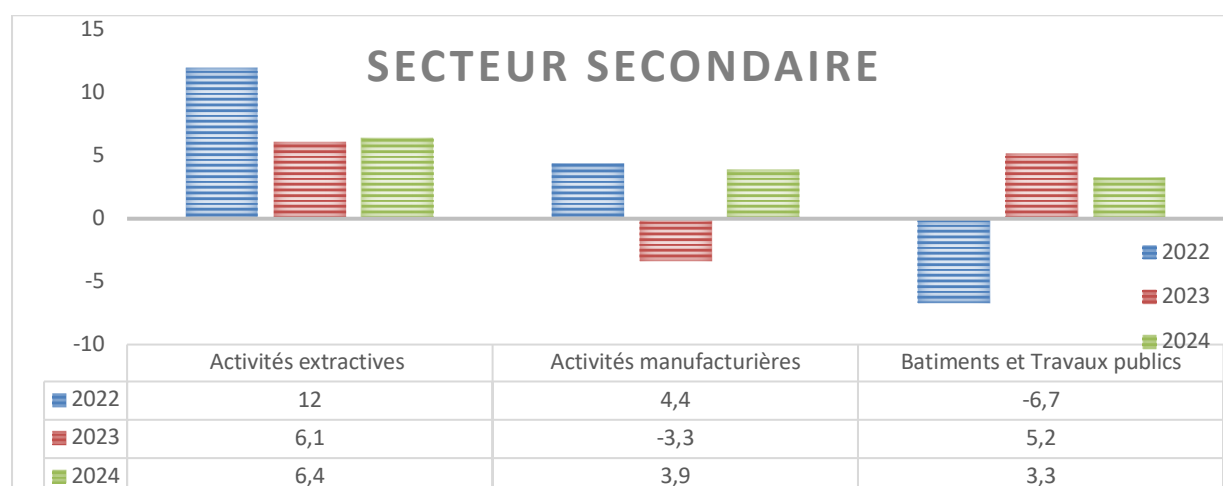
- L'atteinte des objectifs dans les domaines des hydrocarbures et des mines a été recherchée à travers : la modernisation du système de cadastre minier, l'élaboration de la Stratégie minière nationale, du Schéma directeur du gaz (Gaz Master Plan), d'une stratégie de contenu local et d'une feuille de route pour le développement d'Hydrogène à faible teneur en carbone, l'avancement du développement de la première phase du champ gazier Grand Tortue Ahmémim (GTA), la préparation de la phase 2 de GTA et l'évaluation du champ gazier de Bir Allah.

- Le secteur de l'industrie a enregistré la création de 14 unités industrielles qui ont créé 752 emplois. En matière de politiques et de réformes, il y a lieu de noter l'élaboration de la stratégie nationale d'industrialisation à l'horizon 2030 et la création d'un Conseil Supérieur de l'Industrie sous la présidence du Premier Ministre.

Le PIB réel² du secteur secondaire a connu une croissance en lien essentiellement avec la hausse des activités extractives ; notamment le sous-groupe « or et cuivre » et des activités manufacturières. En valeur, le PIB réel du secteur secondaire s'est accru de 12,0% contre une contraction de 8,2% en 2021. Il représente ainsi 30,2% dans la formation du PIB nominal global en 2022 contre 32,9% en 2021.

² Source: Rapport annuel de la Banque Centrale et Note de prévision de la croissance 2023-2026

Figure 11: Secteur Secondaire



Source : Note de prévision de la croissance 2023-2026

En ce qui concerne les infrastructures de soutien à la croissance, il ressort du bilan de la mise en œuvre du plan d'action SCAPP un degré d'efficacité appréciable dans l'exécution des activités programmées, matérialisé notamment par des réalisations phares dont :

- (i) l'achèvement du parc éolien de 100 MW de Boulenouar, (ii) la réhabilitation de 700 km du réseau routier national, le lancement de la construction de la route Tidjikja – Kiffa – Sélibaby, (iii) la construction en cours du pont de Rosso, la pose de 530 km de linéaire de conduite, et l'équipement en système d'AEP de 87 localités, (iv) la mise en place d'un système de digitalisation des services publics et l'authentification en ligne pour les services publics et privés à l'aide d'une solution d'identité numérique (application mobile), et (v) l'aménagement de 450 ha en 14 000 parcelles dans le cadre de l'élimination des poches de bidonvilles à Nouakchott, et du lancement d'un important programme de construction de bâtiments et d'équipement publics.

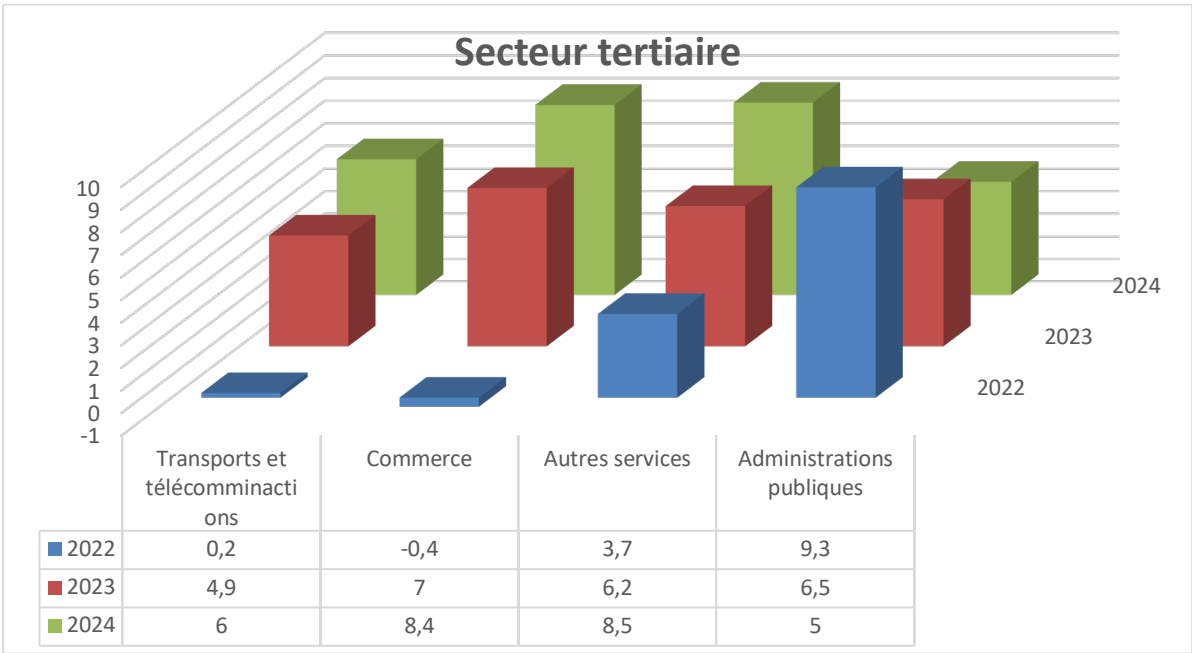
Pour la Promotion du commerce, les réalisations enregistrées comprennent l'enregistrement d'avancées significatives en matière de négociation sur l'accord de la ZLECAF et de la CEDEAO, l'élaboration de la loi sur la concurrence et la liberté des marchés et de textes d'application de la loi portant protection du consommateur, l'opérationnalisation du Comité de Surveillance du Marché (CSE) et la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE).

Du côté de la redynamisation et du développement du tourisme, les objectifs fixés ont été poursuivis à travers le recensement et la géolocalisation des établissements d'hébergement et

de restauration, la mise à jour de la base de données des agences de voyage à Nouakchott. Une nouvelle amorce du tourisme est constatée avec 4600 touristes étrangers en 2022.

En 2022, l’activité du secteur tertiaire a été marquée par une progression de 3,1% du PIB réel moins importante que la hausse de 10,2% en 2021. Cette hausse a été tirée par la bonne tenue des activités au niveau des services des administrations publiques et les autres services. Il représente ainsi 42,7% dans la formation du PIB nominal global en 2022 contre 40,4% en 2021.

Figure 12: Secteur Tertiaire



Source : Note de prévision de la croissance 2023-2026

L’année 2022 a été marquée par l’entrée en vigueur de la réforme du système éducatif permettant d’assurer l’accès pour tous à une éducation de qualité, sur un pied d’égalité et à tous les niveaux de l’enseignement, avec la loi d’orientation de l’éducation nationale qui a été promulguée et la mise en place du Haut Conseil de l’Education (HCE) et de l’institut pour la promotion et l’enseignement des langues nationales (INPELN). Elle a vu aussi l’adoption de la stratégie de recherche et d’innovation 2022-2025, et de la stratégie de l’enseignement supérieur à l’horizon 2030 mais encore l’organisation de concertations et d’échanges entre les acteurs de la formation professionnelle et les opérateurs économiques, pour mettre en place au niveau des établissements de formation professionnelle et technique, des programmes en bonne adéquation avec la demande du marché du travail, tant au niveau régional que national.

Les autres principales réalisations en faveur des groupes les plus vulnérables ont concerné :

- Programme CHEYLA pour fournir des services de base (éducation - santé - eau - énergie) : (a) Lancement d'un programme de construction et d'équipements de 70 établissements scolaires, dont 52 écoles fondamentales et 18 établissements secondaires (entre collèges et lycées) ; (b) Construction et équipements de 20 centres et postes de santé, lancement d'un programme d'assurance maladie universelle au profit de 100.000 ménages pauvres (environ 620.000 personnes) et acquisition d'intrants et micronutriments requis pour le traitement de la malnutrition aigüe et modérée pour environ 30.000 enfants âgés de moins de cinq (5) ans. (c) Réalisation d'un programme de construction et/ou d'extension de 70 réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) dans 8 wilayas et réalisation en cours de 137 forages pour alimenter autant de localités en eau potable ; (d) Electrification de 33 localités rurales et distribution de 20 000 bouteilles de gaz butane avec des machines de cuisson au profit de 20 000 familles pauvres dans toutes les wilayas.

- Programme ALBARKA pour l'inclusion économique dans les filières agropastorales et l'accès au crédit : (a) Lancement d'un programme de construction de 12 barrages et l'aménagement de 224 digues et diguettes ; (b) financement de 1783 activités génératrices de revenus et de 433 prêts de bonne synergie avec une enveloppe financière de 230 millions MRU.

- Programme DARI pour le logement social et l'accès à l'habitat en zone urbaine précaire : (a) Lancement des travaux de construction de 500 logements sociaux de classe HAG dans 10 capitales régionales de l'intérieur ; (b) construction de 1 432 logements sociaux de classe HAG dans 10 capitales régionales des wilayas des 2 Hodhs, Assaba, Gorgol, Brakna, Trarza, Adrar, Tagant, Guidimakha et Inchiri.

S'agissant de la transformation de l'administration et de l'amélioration de la performance de ses ressources humaines, les principales réalisations ont consisté notamment en la création d'un département ministériel dédié à la transformation numérique, à l'innovation et à la modernisation de l'administration et l'engagement d'un programme de réformes juridiques et réglementaire.

III- 2 Perspectives de la SCAPP pour la période 2021-2025

Les résultats réalisés sont la conséquence de la mise en œuvre de la SCAPP (PA2) à travers ses différents leviers à savoir:

- Le levier stratégique 1 a pour objectif de promouvoir une croissance forte, durable et inclusive à travers la mise en place des conditions nécessaires pour une transformation structurelle de l'économie et de la société qui favorise i) l'émergence et le renforcement de secteurs créateurs de richesses et d'emplois à même d'assurer l'inclusion sociale et de satisfaire la demande interne, notamment à travers l'initiative privée et l'innovation, ii) le développement durable et la protection de l'environnement et iii) la mise en place des infrastructures nécessaires à la croissance.
- Le levier stratégique 2 a pour objectif de promouvoir le développement d'un capital humain à même de faciliter la croissance économique et d'en tirer le meilleur profit à travers i) le relèvement de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle, ii) l'amélioration des conditions d'accès aux services de santé, et iii) la promotion de l'emploi, de la jeunesse, de la culture, et de la résilience des couches les plus vulnérables.
- Le levier stratégique 3 vise à renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions notamment à travers : i) la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie, ii) la cohésion sociale et l'équité, la sécurité, et le respect des droits humains, ainsi que iii) l'efficacité de la gestion économique et financière et la capture du dividende démographique.

En effet, il convient de préciser que pour réaliser tous les projets prévus par le PA2 de la SCAPP, il faut cibler un taux de croissance moyen qui oscillerait entre 9% et 10%. Or, le taux de croissance cible actuel moyen est de 7,5%. Pour pallier ce décalage entre le taux de croissance cible et le niveau d'investissement désiré plusieurs pistes sont possibles dont, notamment :

- ☐ Financer certains projets à travers le partenariat public-privé ;
- ☐ Faciliter l'investissement étranger notamment dans les infrastructures ;
- ☐ Prioriser les projets en favorisant ceux ayant un impact important sur la productivité des facteurs (digitalisation, investissement dans l'enseignement technique fortement demandé par les secteurs productifs,) et sur la demande interne

□ Avoir recours à l'endettement.

Ainsi, la SCAPP relève entre, les points saillants sur lesquels le second plan d'action devrait se concentrer pour atteindre les ambitions fixées.

En ce qui concerne la promotion d'une agriculture productive, compétitive et durable : la poursuite de la promotion des cultures irriguées, le développement des cultures traditionnelles, de la phoeniciculture, des cultures fourragères et de la filière du blé ainsi que la réalisation d'un certain nombre de mesures, notamment pour le renforcement des statistiques agricoles et suivi-évaluation, la poursuite des réformes institutionnelles en matière de restructuration du Ministère, la révision de la loi d'orientation agropastorale, la mise en place d'un système de financement du secteur agricole;

Pour l'accroissement des retombées du secteur de l'élevage la poursuite du renforcement du cadre institutionnel du secteur par la révision de certains textes juridiques et de l'opération du recensement général de l'élevage dont les résultats seront disponibles en 2024 ;

En matière des infrastructures énergétiques, la poursuite du renforcement des infrastructures énergétiques se fera à travers la mise en service de plusieurs lignes (ligne 225 KV Nouakchott – Néma, 225 kV entre Nouakchott et Zouerate, ...), le lancement de travaux de construction de lignes (MT Sélibaby-Kiffa, raccordement du port de Ndiago, ...), la poursuite de la construction de travaux de mise en service de 16 nouveaux groupes dans le cadre du projet 50 Moughataas ;

Pour le secteur éducation, il est prévu la réalisation de 30 projets d'un coût estimé à 1 464 340 000 MRU dont les principaux sont : Acquisition d'équipements au profit des ENI et Appui à leur performance, Projet d'Appui à l'Education de Base, Projet de renforcement de l'enseignement et apprentissage des sciences, des technologies et de l'innovation au secondaire, Mise en place d'Unité d'amélioration des conditions des enseignants, composantes ProPEP, Développement de la qualité dans les Ecoles de la Formation Professionnelle, Fonds National de Recherche Scientifique, Réhabilitation et équipement du Centre de formation technique des Mahadras, Investissements au profit de l'Institut Supérieur Numérique, Construction du nouveau campus de l'Université de Nouakchott, Programme National pour le Développement du Secteur Educatif, Mise aux normes par l'équipement des écoles de l'Enseignement Technique et Professionnel, Réhabilitation et Équipement de l'ISERI, Équipement de la Grande Mahadra Chinguitiya d'Akjoujt.

S'agissant des secteurs de la santé et des affaires sociales, il est prévu 19 projets d'un coût estimé à 2 224 320 000 MRU dont : Projet d'Appui au Système de la Santé (INAYA), Programme d'Appui au Secteur de la Santé PASS, Projet d'Appui à la Santé Maternelle et Néonatale, Projet d'Appui au Programme de Santé de la Reproduction au Hodh Echarghi, Renforcement des systèmes de surveillance en Afrique (REDISSE), Réhabilitation et équipement des jardins d'enfants, Construction de l'hôpital Salmane Ben Abdel Aziz, Projet TEMEYOUZ/ Volet infrastructures et équipements, Mise à niveau du Centre de Traumatologie, ProPEP - Mise en place d'une Assurance Maladie Universelle, Mise à niveau des services d'accueil et d'urgences, Projet stratégique de préparation et de réponse au COVID-19 en Mauritanie (SPRP).

Certains défis restent à surmonter dans le futur pour améliorer le cadre général de la gouvernance politique. Il s'agit en l'occurrence des points suivants : le renforcement des institutions ; la promotion de la participation politique des jeunes et des femmes ; l'institutionnalisation d'un dialogue politique de qualité ; l'amélioration de la gouvernance des partis et des associations ; la mise en place d'un cadre approprié, garantissant l'accès de la société civile à l'information.

Le renforcement des moyens des forces de défense et de sécurité est d'un intérêt vital pour le pays afin de combattre les menaces extérieures et intérieures ainsi que de garantir la paix et la cohésion sociale.

IV. Finances Publiques

L'exécution budgétaire en 2022 et 2023 a reflété les défis et les opportunités économiques qui ont émergé au cours des dernières années. Le Ministère des Finances a dû faire preuve de flexibilité pour réaffecter des fonds lorsque des besoins inattendus se sont présentés, tout en maintenant une discipline financière pour éviter un déséquilibre budgétaire.

Dans l'ensemble, l'exécution budgétaire a été marquée par une gestion proactive, des mécanismes de contrôle solides et un engagement envers la transparence et la responsabilité.

IV.1. Situation financière en 2022

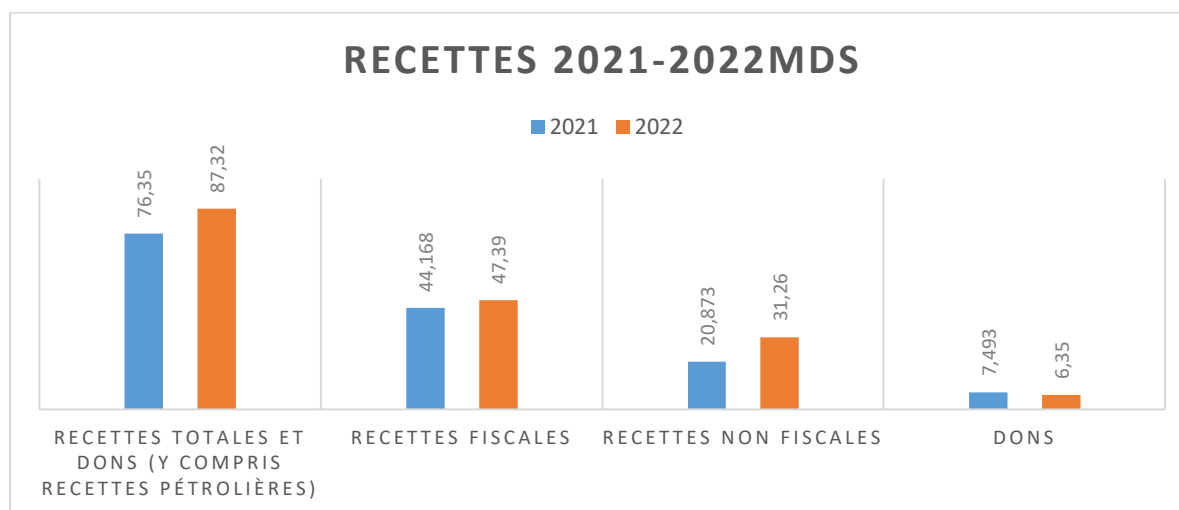
Pour l'exercice 2022, le solde budgétaire a enregistré un déficit de 13,47 milliards MRU, alors que les prévisions de la LFR 2022 tablaient sur un déficit de 17,70 milliards MRU, représentant ainsi -3,7 % du PIB nominal et -4,6 % du PIB hors industries extractives. Cette

situation s'explique par l'augmentation significative des dépenses exécutées, qui sont passées de 66,47 milliards MRU en 2021 à 100,79 milliards MRU en 2022, soit un taux d'augmentation de 51,64 %.

IV.1.1. Ressources

Les ressources du budget de l'État pour l'année 2022, prévues dans la loi de finances rectificative à 90,44 milliards MRU, ont été recouvrées à hauteur de 87,32 milliards MRU, soit un taux d'exécution de 97%, marquant ainsi une évolution de 14,4% par rapport à l'année 2021. Cette performance est principalement attribuable aux recettes non fiscales, qui ont connu une augmentation significative de 49,8% par rapport à l'année 2021, en grande partie grâce à l'augmentation des dividendes de la SNIM (+ 175%).

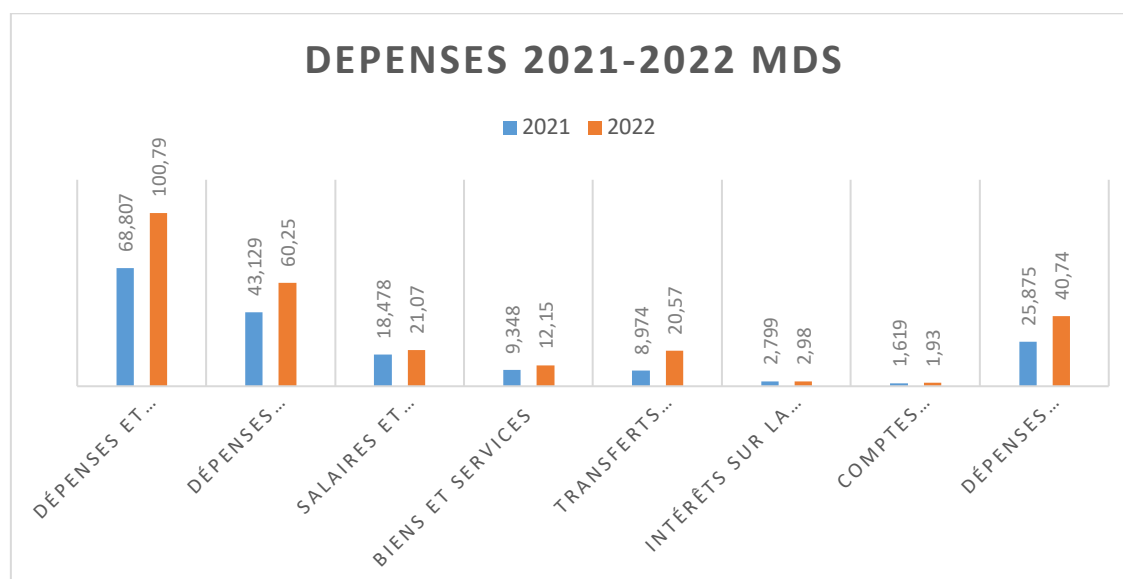
Figure 13: Recettes 2021-2022 en Milliards



IV.1.2. Dépenses :

Pour l'exercice budgétaire de 2022, les dépenses de l'État se sont élevées à 100,79 milliards MRU, contre une prévision de 108,142 milliards MRU, ce qui correspond à un taux d'exécution de 93,2 %. Le niveau d'exécution des dépenses a été particulièrement impacté par celui des comptes spéciaux du Trésor, qui n'ont été exécutés qu'à hauteur de 46,6%. Les dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget de l'État ont été réalisées respectivement à 87% et 106%. Par rapport à l'exercice budgétaire de 2021, les dépenses de l'État en 2022 ont enregistré une nette amélioration d'un montant de 31,99 milliards MRU, ce qui reflète la politique budgétaire visant à soutenir la reprise de l'activité économique, grâce à l'avancement des projets du ProPEP, et à atténuer les effets de la crise liée à l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des hydrocarbures sur les citoyens.

Figure 14: Dépenses 2021-2022 en Milliards



IV.2. Evolution de la situation fin septembre 2023

L'exécution budgétaire 2023 a été marquée par l'ouverture des opérations budgétaires de dépenses en janvier, ainsi que par l'émergence de nouveaux besoins qui n'avaient pas été programmés dans les enveloppes budgétaires des différents départements.

IV.2.1. Recettes

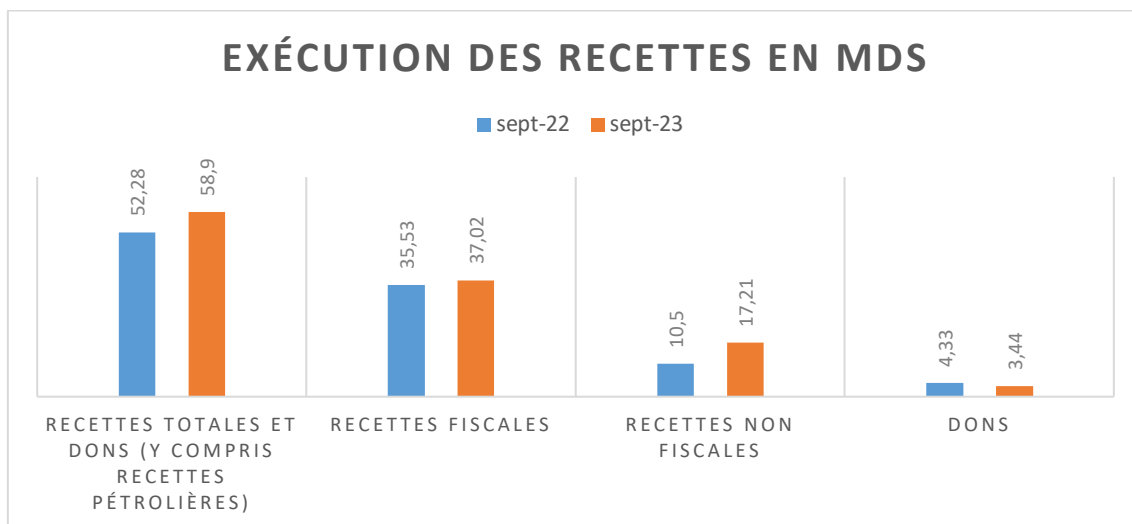
Les recettes totales, y compris les dons et les recettes pétrolières, mobilisées fin septembre 2023 s'élèvent à 58,90 milliards MRU, ce qui représente un taux d'exécution de 62%, comparé à 52,28 milliards MRU pour la même période en 2022, soit une augmentation de 12,66% du taux de mobilisation. Cette performance s'explique principalement par les efforts fiscaux déployés et l'encaissement des dividendes de la SNIM au cours de cette période.

Les recettes fiscales (hors pétrole) encaissées fin septembre 2023 ont enregistré une augmentation de 1,49 milliard MRU, ce qui équivaut à une progression de 4,2% par rapport à fin septembre 2022. Cette évolution est principalement attribuée à une augmentation de 5,23% des Impôts sur les bénéfices et revenus nets.

Il est aussi à noter que le niveau de réalisation des recettes non fiscales à fin septembre 2023 a connu une augmentation par rapport à la même période de l'année précédente, s'élevant à 6,7 milliards MRU, soit une augmentation de 63,83%. Cette hausse découle de la mobilisation des dividendes de la SNIM au cours de cette période par rapport à la période de comparaison.

Quant aux dons, ils se sont élevés à 3,44 milliards MRU, dont 2,9 milliards MRU provenant de dons projets, pour la période actuelle, en comparaison au 4,33 milliards MRU pour la même période en 2022, soit une régression de -20,66%, principalement due à une diminution de -33% des dons projets.

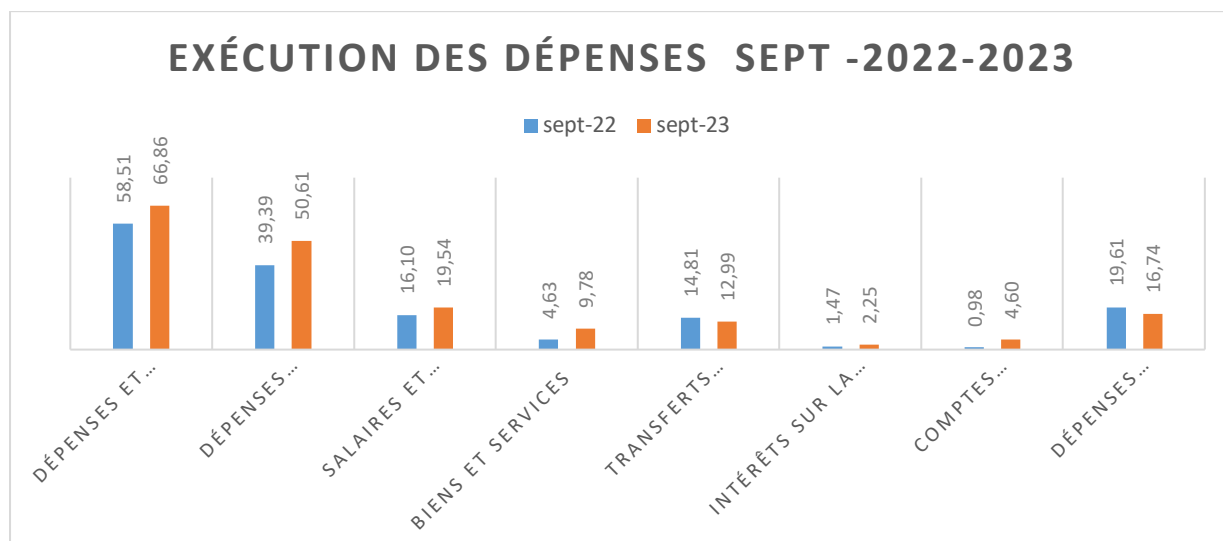
Figure 15:: Exécution des recettes fin septembre 2022-2023



IV.2.2. Dépenses

Les dépenses et prêts nets exécutés à fin septembre 2023 ont connu une amélioration significative, s'établissant à 66,86 milliards MRU, comparé au 58,51 milliards MRU enregistrés à la même période en 2022, soit une progression de 14,27%, portant ainsi le taux d'exécution à 62%, contre 54,26%. Cette évolution est principalement attribuée à l'augmentation de la masse salariale au cours de cette période ainsi qu'à l'acquisition de biens et services, qui ont respectivement augmenté de 21,34% et 111,23%.

Figure 16:: exécution des dépenses sept 2022-2023



Programme prioritaire élargi du Président

Pour anticiper les effets de la pandémie COVID-19 et amoindrir sa portée, le Gouvernement a mis en place le Programme Prioritaire Élargi du Président (ProPEP) en vue de :

- Protéger les populations les plus vulnérables ;
- Réduire l'impact de la pandémie COVID-19;
- Dynamiser l'économie nationale; et
- Soutenir les entreprises privées.

Les actions du ProPEP tourne autour de cinq (5) axes d'intervention à savoir :

- Axe 1 : Développement d'infrastructures de soutien à la croissance
- Axe 2 : Amélioration de l'offre sociale et soutien à la demande
- Axe 3 : Valorisation du potentiel des secteurs productifs et accélération de l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire
- Axe 4 : Appui au secteur privé (formel et informel)
- Axe 5 : Reboisement et création d'emplois verts

L'état d'exécution de ce programme montre que 100% des objectifs ont été planifiés et que le taux de réalisation de ses objectifs a atteint 77,34%.

Figure 17: Exécution Pro PEP par Axe

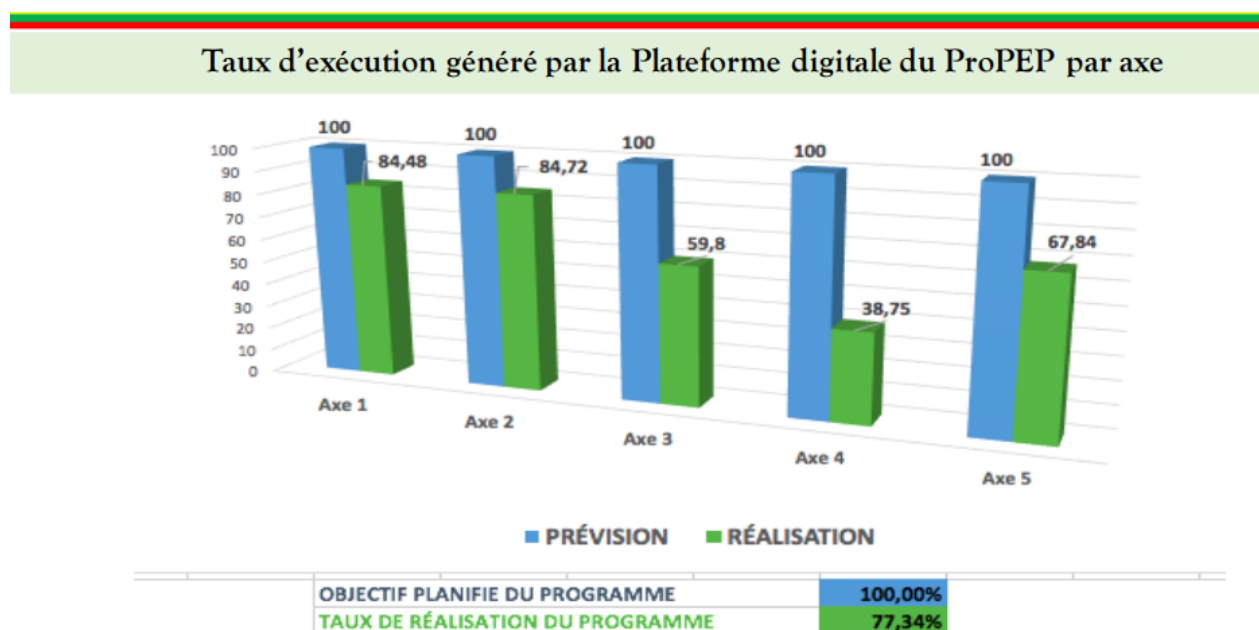
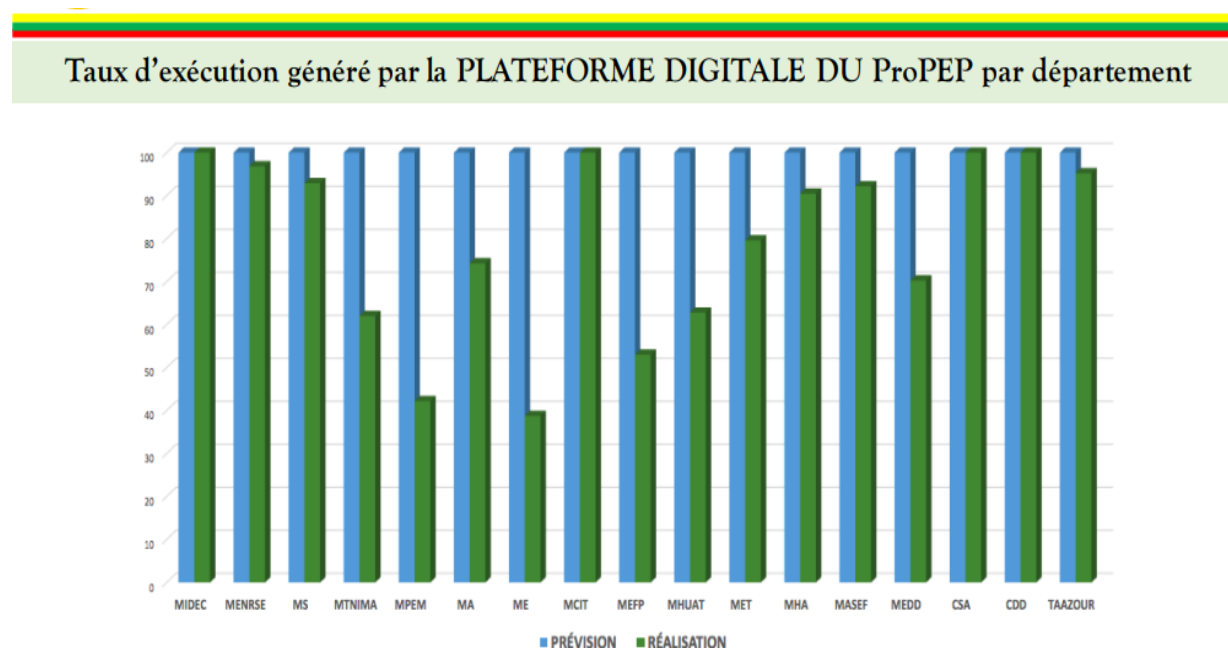


Figure 18: Exécution Pro PEP par Département



IV.2.3. Solde global

L'augmentation des dépenses constatée fin septembre 2023 par rapport à septembre 2022 a entraîné une dégradation du solde global, passant de -5,61 milliards MRU à -7,96 milliards MRU. Cela montre que l'objectif établi dans la LFR 2023 est largement réalisable.

V. Perspectives économiques et financières 2024

V.1. Orientations de la politique budgétaire

La politique budgétaire pour l'année 2024 repose sur un ensemble d'objectifs ambitieux visant à renforcer la performance économique, à améliorer la qualité de vie de la population et à assurer la soutenabilité budgétaire. Pour ce faire, les principales orientations sont :

Au plan fiscal, il s'agira de renforcer la performance dans la mobilisation des ressources à travers la poursuite de la mise en œuvre des réformes fiscales visant à améliorer la collecte des impôts et des taxes, tout comme les efforts pour mobiliser des ressources extérieures concessionnelles.

En matière de dépenses, les allocations des crédits budgétaires cibleront les priorités du Gouvernement qui visent principalement à trouver une réponse pertinente et proactive aux problématiques du développement du pays. Il s'agit particulièrement :

- D'assurer la paix et la sécurité et de préserver l'intégrité territoriale de notre pays ;

- De préserver la stabilité macroéconomique ;
- De créer les conditions d'une transformation structurelle de l'économie et d'une croissance forte et inclusive ;
- De mieux protéger l'environnement et de renforcer la résilience au changement climatique ;
- De mieux valoriser le capital humain.

Ces orientations de la politique budgétaire sont conformes avec les engagements pris par le Gouvernement dans le nouveau programme économique et financier 2023-2025, soutenu par la Facilité élargie du crédit (FEC) et le Mécanisme élargi de Crédit (MEDC) du Fonds Monétaire International (FMI).

Dans cette optique, la répartition des crédits budgétaires pour l'année 2024 sera guidée par :

1) l'investissement dans les infrastructures, les équipements collectifs et leurs entretiens et les secteurs productifs : Un volume important d'investissement sera affecté à l'achèvement/consolidation des infrastructures d'appui à l'activité économique et d'équipements collectifs ainsi qu'à des activités d'aménagements agricoles (routes, eau, électricité...). Ces investissements favoriseront la croissance économique, la création d'emplois à travers la réalisation de projets structurants. En outre, l'entretien des investissements réalisés au cours de ces dernières années sera pris en charge dans ce projet de budget.

2) L'accès aux services de base : L'accès aux services essentiels tels que l'éducation, la santé et l'eau potable sur l'ensemble du territoire national continue d'être une priorité dans le présent Projet de Loi de Finances (PLF).

3) Protection des couches vulnérables : Les programmes sociaux ciblés visant cette tranche de la population seront renforcés pour répondre à leurs besoins spécifiques. Dans cette optique, le registre social sera actualisé et élargi afin d'identifier de manière plus précise les bénéficiaires de ces programmes.

4) Numérisation de l'administration publique : La numérisation des services publics est devenue une nécessité pour s'adapter à l'évolution du contexte mondial. Elle vise à simplifier les procédures administratives et à améliorer la prestation de services rendus aux citoyens. De plus, elle libérera des marges budgétaires importantes qui pourront être utilisées pour des investissements prioritaires.

Par ailleurs, la rationalisation des dépenses courantes sera poursuivie. La politique budgétaire actuellement suivie vise à rationaliser les dépenses de fonctionnement, afin de maintenir le train de vie de l'administration à un niveau compatible avec notre capacité de mobilisation de

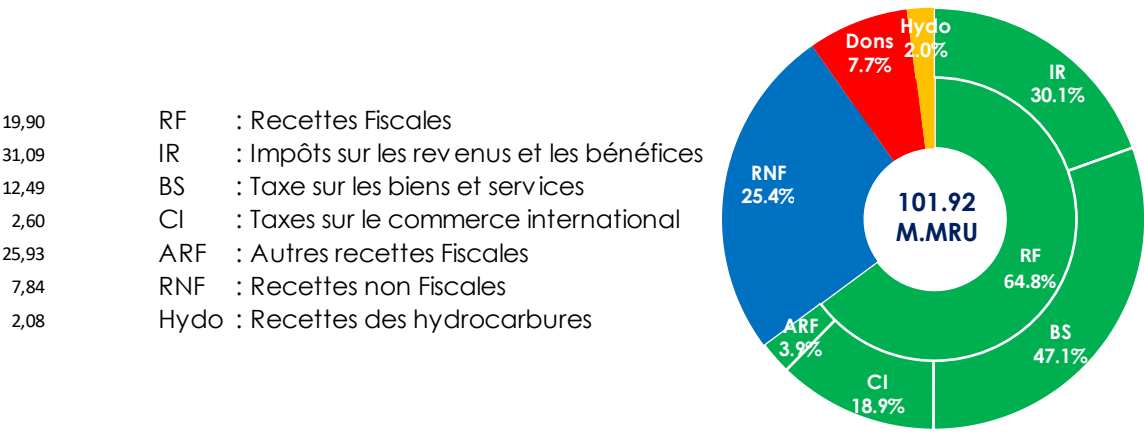
ressources intérieures, et à dégager un espace budgétaire pour financer les investissements prioritaires.

V.2. Grandes masses du projet de budget 2024

V.2.1. Principales composantes des recettes

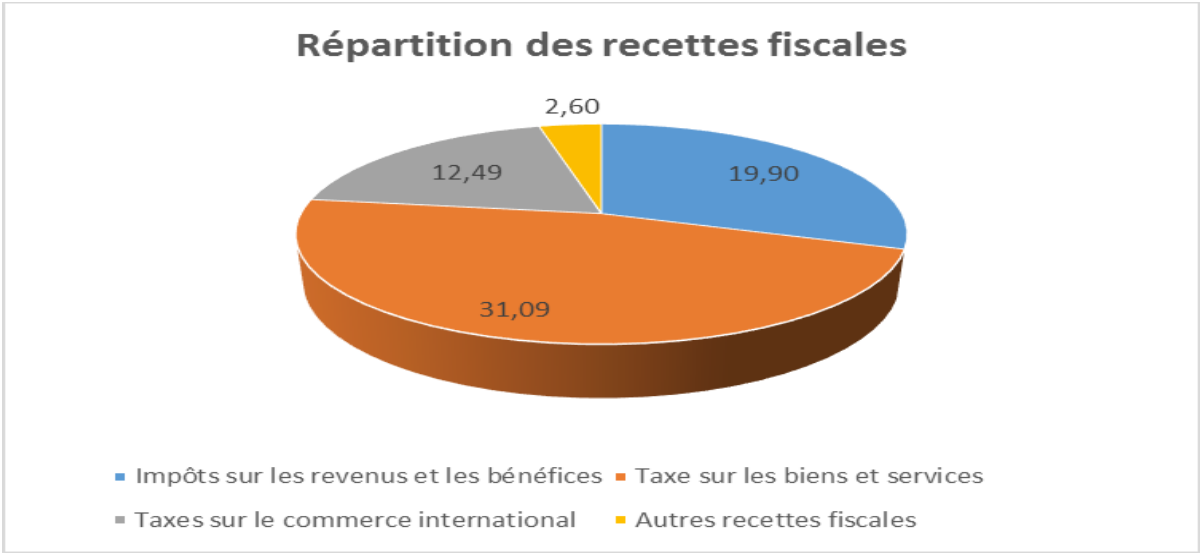
Le niveau des recettes (hors financement déficit) atteindra Cent et un milliards neuf cent dix-neuf millions huit cent soixante-dix-huit mille six cent cinquante (101 919 878 650) MRU en 2024, soit une progression de 6,7% par rapport à 2023.

Figure 19: Répartition des Recettes en 2024



Les recettes fiscales s’établiront, en 2024, à soixante-six milliards soixante-dix-sept millions cent soixante-sept mille cinq cent soixante (66 077 167 560) MRU, soit une progression de 12,30% par rapport à la LFR 2023, portées essentiellement par les taxes sur les biens et services (+15%), les impôts sur les bénéfices et profils (+14%).

Figure 20: Répartition des recettes fiscales



Les recettes non-fiscales enregistreront une hausse de 1,54% comparativement à leur niveau 2023, pour se situer à vingt-deux milliards trois cent trente et un millions deux cent cinquante mille vingt (22 331 250 020) MRU.

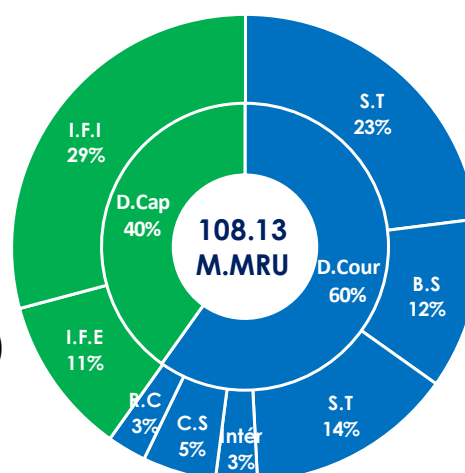
Les CAS sont projetés, en 2024, à un montant de cinq milliards quatre cent quatre-vingt-trois millions trois cent neuf mille trente (5 483 309 030) MRU contre 5 204 634 631 MRU en 2023, soit une hausse de 5,35%.

V.2.2. Principales composantes des dépenses 2024

Les dépenses globales du budget de l'Etat passeront de cent huit milliards cent vingt-neuf millions huit cent cinquante et un mille sept cent trente (**108.129.851.730**) **Ouguiya** contre cent six milliards trois cent soixante et un millions deux cent vingt et un mille trois cent cinquante (**106.361.221.350**) **Ouguiya** dans la loi de finances rectificative 2023, soit une progression de 1,7%.

Figure 21:: Répartition des dépenses en 2024

D.Cour : Dépenses courantes
D.Cap : Dépenses en capital
S.T : Salaires et traitements
B.S : Biens et services
S.T : Subventions et transferts
Intér : Intérêts
C.S : Comptes spéciaux
R.C : Réserves communes (crédits non ventilés)
I.F.E : Investissements financés par extérieur
I.F.I : Investissements financés par intérieur



Conformément aux objectifs de la politique budgétaire, les dépenses de fonctionnement passeront de **64,84 milliards MRU**, en 2023 à **64,71 milliards MRU**. Elles représentent ainsi 61 % du budget de l'État en 2023, comparées à 59,8 % prévu en 2024.

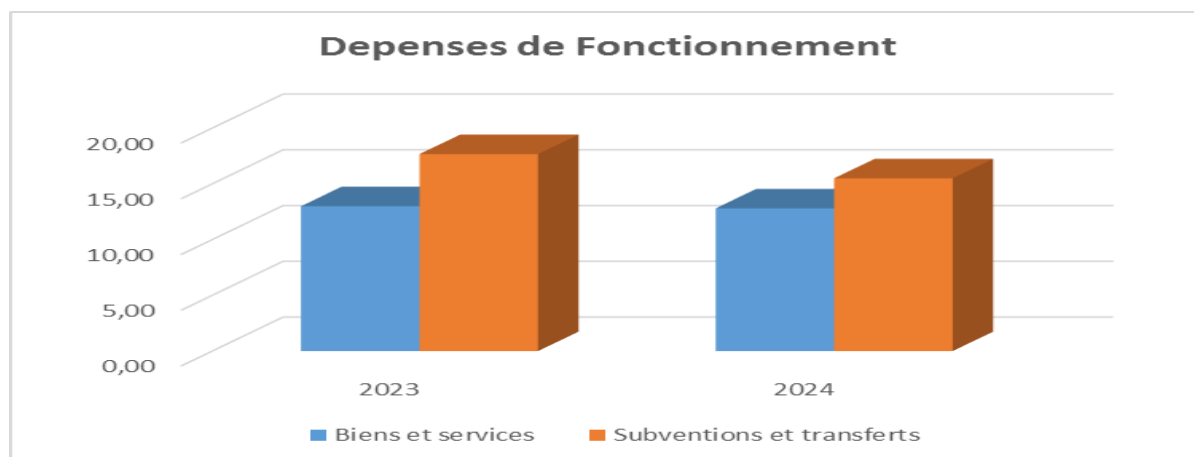
Les dépenses de biens et services sont arrêtées à 12,80 milliards MRU contre 13 milliards MRU en 2023, soit une baisse de 1,5%.

Les subventions et transferts courants se chiffrent à 15,50 milliards MRU contre 17,67 milliards MRU enregistrant ainsi une diminution de 12,28%.

Les intérêts de la dette publique seront à 3,13 milliards MRU contre 3,21 milliards d’ouguiya MRU en 2023.

Les crédits non-ventilés sont établis à 2,93 milliards MRU en 2024 contre 1,47 milliard d’ouguiya MRU dans la LFR 2023.

Figure 22: Dépenses de fonctionnement 2024

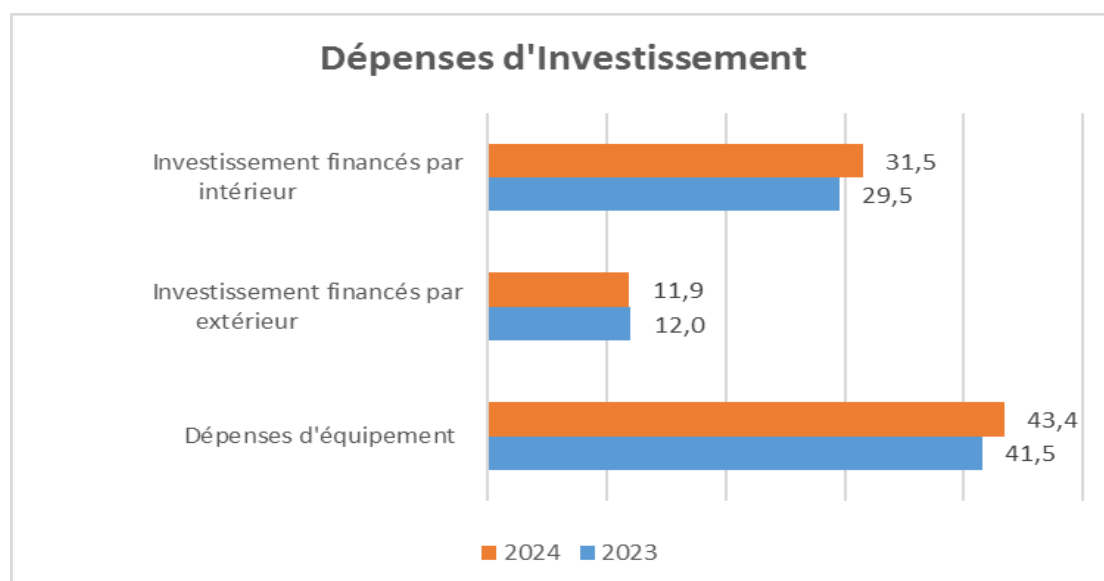


En revanche, les dépenses d'investissement continueront à bénéficier d'une part accrue dans l'allocation des ressources, et seront portées, en 2024, à un montant de 43,42 milliards MRU dont 72,6% financées sur des ressources intérieures contre 41,52 milliards MRU en 2023.

Cette enveloppe se répartit en :

- Dépenses d'investissement sur ressources propres de l'Etat pour : 31,52 milliards MRU, soit 72,6% du total des dépenses d'investissement ;
- Dépenses d'investissement sur ressources extérieures pour : 11,90 milliards MRU, soit 27,4% du total des dépenses d'investissement dont 42,4% de prêts et 57,6% de dons.

Figure 23:: Répartition des dépenses d'investissements

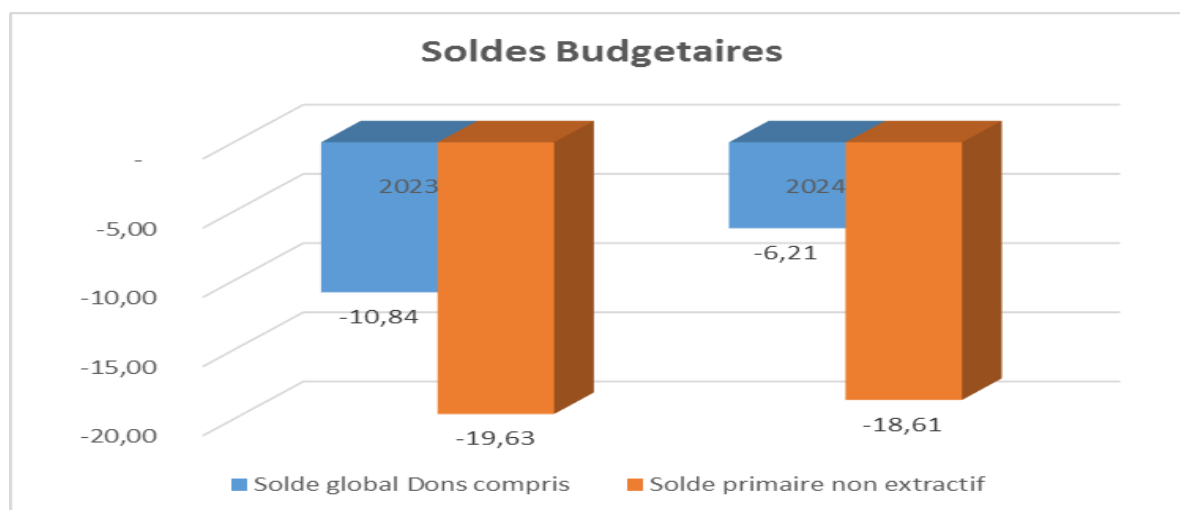


Globalement, les dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire, les soins de santé primaire, l'accès à l'eau et à l'assainissement, les dépenses des programmes d'assistance sociale ont conservé leur caractère prioritaire en conformité avec les programmes présidentiels et le plan d'actions 2021-2025 de la SCAPP.

V.2.3. Solde budgétaire

Le solde budgétaire global prévu en 2024 s'améliore par rapport à 2023 pour s'établir à -6,21 milliards MRU (-1,75% du PIB hors industries extractives) contre -10,84 milliards MRU en 2023 (-3,7% du PIB hors industries extractives). Cette amélioration s'explique essentiellement par les efforts de maîtrise de la dépense et de rationalisation des choix budgétaires, après les fortes pressions sur le budget de l'Etat pour faire face aux effets conjugués de la conjoncture économique internationale et des vagues de la pandémie du covid-19 au cours des dernières années (meures de riposte contre la covid-19, programme de relance économique ProPEP).

Figure 24: Solde budgétaire globale 2024



Annexes

Principaux indicateurs économiques et financiers 2022-2024

	2022 Réalisation s	2023 Estimation s	2024 Prévision s
	(Variation annuelle en %)		
1. Economie mondiale			
Taux de croissance PIB mondial	3,5	3	2,9
Taux de croissance PIB Afrique subsaharienne	4	3,3	4
Prix à la consommation mondiaux	8,7	6,9	5,8
Volume du commerce mondial (biens et services)	3	0,8	3,3
Prix baril de pétrole (en \$US/baril)	99,8	84	81
Prix du fer (en \$US/t)	121,3	108	105
Cours de l'or (en \$US/once)	1 801	1 800	1 900
2. Economie nationale			
	(Variation annuelle en %)		
Croissance économique et Prix			
Taux de croissance du PIB réel	6,4	4,2	5,6
Production de fer (en millions de tonnes)	13,5	14	14,5
Indice national des prix à la consommation (INPC)	11	8,7	7
	(En pourcentage du PIB)		
Opérations consolidées de l'Etat			
Recettes Publiques hors dons	22,7	21,8	21,7
Dépenses publiques et prêts nets	27,9	26,8	24,9
Solde primaire (Dons exclus)	-4,4	-4,2	-2,5
Solde budgétaire global	-5,2	-5	-3,2
Dette publique	44,5	41,2	38,1
Secteur extérieur			
Solde du compte courant	-16,6	-12,1	-7,6
Encours de la dette extérieure publique (en Millions \$US)	3 878	4 006	229
Réserves officielles brutes			
En Millions \$US	1 877	1 898	1 692
En mois d'importations	6,6	6,4	5,6
Pour mémoire			
PIB nominal (En milliards MRU)	361,7	397,1	433,4
PIB nominal (En millions \$US)	9 799	10 243	10 661
Taux de change MRU/US\$ (moyenne annuelle)	36,6	36,6	36,6

Source: FMI-MEDD-MF

LIBELLE	LFR 2023	PLF 2024	Ecart
Total général des ressources du budget de l'Etat (y compris financement du déficit)	106 361 221 354	108 129 851 734	1 768 630 380
Total général des recettes du budget de l'Etat (hors financement du déficit)	95 519 937 463	101 919 878 651	6 399 941 188
Recettes totales du budget général	90 315 302 832	96 436 569 617	6 121 266 785
Recettes fiscales	58 818 135 807	66 077 167 560	7 259 031 753
Recettes non fiscales	21 992 793 804	22 331 250 022	338 456 218
Recettes de la pêche	7 388 516 243	7 566 108 058	177 591 815
Recettes minières	2 841 033 669	3 150 161 637	309 127 968
Dividendes et redevances des	7 180 760 511	6 966 414 102	-214 346 409
Epa			
Recettes Diverses (Dettes rattachées et ,recettes pétrolières, redevances maritimes et autres)	4 582 483 381	4 648 566 226	66 082 845
Recettes en capital	549 263 221	190 612 035	-358 651 186
Dons	8 955 110 000	7 837 540 000	-1 117 570 000
Projets	7 556 040 000	6 857 430 000	-698 610 000
Aide budgétaire	1 399 070 000	980 110 000	-418 960 000
Recettes des comptes spéciaux	5 204 634 631	5 483 309 034	278 674 403
Excédents/Besoins de Financement (+,-)	-10 841 283 891	-6 209 973 082	4 631 310 809
Total Général des Charges du budget de l'Etat	106 361 221 354	108 129 851 734	1 768 630 380
Dépenses totales du Budget Général	101 156 586 723	102 646 542 700	1 489 955 977
Dépenses courantes	56 420 253 603	56 099 951 724	-320 301 879
Salaires et traitements	24 280 000 000	24 869 770 529	589 770 529
Biens et services	13 000 000 000	12 804 716 999	-195 283 000,6
Transferts courants	17 670 000 000	15 500 000 000	-2 170 000 000
Intérêts sur la dette publique	3 212 733 120	3 127 280 976	-85 452 144
Extérieure	2 372 733 120	2 435 460 800	62 727 680
Intérieure	840 000 000	691 820 176	-148 179 824
Réserves communes	1 470 253 603	2 925 464 195	1 455 210 592
Dépenses d'équipement	41 523 600 000	43 419 310 000	1 895 710 000
Investissement financés par l'extérieur	12 023 600 000	11 895 180 000	-128 420 000
Investissement financés par l'intérieur	29 500 000 000	31 524 130 000	2 024 130 000
Dépenses des comptes spéciaux	5 204 634 631	5 483 309 034	278 674 403

RESSOURCES	LFR 2023	PLF 2024	VARIATION	
			UM	%
Total général des ressources du budget de l'Etat (y compris le financement du déficit)	106 361 221 354	108 129 851 733	1 768 630 379	2%
Total des ressources du budget de l'Etat (financement du déficit non compris)	95 519 937 463	101 919 878 650	6 399 941 187	7%
Recettes fiscales	58 818 135 807	66 077 167 560	7 259 031 753	12%
Recettes non fiscales	21 992 793 804	22 331 250 021	338 456 217	1,5%
Recettes en capital	549 263 221	190 612 035	-358 651 186	-65%
Dons	8 955 110 000	7 837 540 000	-1 117 570 000	-12%
Projets	7 556 040 000	6 857 430 000	-698 610 000	-9%
Appuis budgétaires	1 399 070 000	980 110 000	-418 960 000	-30%
Ressources des Comptes Spéciaux du Trésor, Budgets Annexes et Fonds de Concours	5 204 634 631	5 483 309 034	278 674 403	5%
Financement du déficit	10 841 283 891	6 209 973 082	-4 631 310 809	--

CHARGES	LFR 2023	PLF 2024	VARIATION	
			UM	%
Pouvoirs publics et fonctionnement des administrations	56 420 253 603	56 099 951 724	-320 301 879	-1%
Dettes Publiques	3 212 733 120	3 127 280 976	-85 452 144	-3%
* dont intérêts dette extérieure	2 372 733 120	2 435 460 800	62 727 680	3%
Dépenses d'Investissement	41 523 600 000	43 419 310 000	1 895 710 000	5%
Total dépenses du Budget Général	101 156 586 723	102 646 542 700	1 489 955 977	1%
Dépenses sur Comptes Spéciaux du Trésor, Budgets Annexes et Fonds de concours	5 204 634 631	5 483 309 034	278 674 403	5%
TOTAL DES CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT	106 361 221 354	108 129 851 734	1 768 630 380	1,7%